

35

n° departement

BAIN DE BRETAGNE

commune



lieu-dit

adresse

09.12

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

edifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'oeuvre

MAISONS, FERMES

1A000 7156

Coordonnées. LAMBERT2

XO = 29425

XE = 30450

YN = 32700

YS = 31780

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967 par

STATISTIQUES: ETUDIE:8 REPERE:25 BATI:1538

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: SCHISTE,GRES,CALCAIRE 2)COUVERTURE: ARDOISE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CHRONOGRAMMES:1645(2 FOIS),1660,1685,1715, 1719,1880

MAISON

11, place de la République

Parcelle 89I - Cadastre I837 -

saillant la protège de l'humidité. Le balcon est récent.

Dans la partie inférieure du premier niveau, l'appareil est en table saillante continue.

La face latérale droite, transformée, ne présente aucun intérêt.

La toiture à deux versants possède deux croupes extrêmes.

III - NOTE DE SYNTHESE

L'ancien manoir de la Grennelais est un petit édifice de qualité médiocre dont la construction remonte au XVII^{ème} siècle comme en témoigne l'état des lieux de 1691. Cet état décrit en effet un édifice très proche de l'édifice actuel.

Il est à comparer avec la métairie de la Basse-Borgnère dont la construction est de même type. L'aménagement intérieur par contre diffère : le parti adopté étant ici le couloir axial prolongé par un escalier hors oeuvre du type de la Fresnais (en Bain de Bretagne) ou des Vergers (en Ercé en Lamée).

IV - DOCUMENTATION1 - SOURCESA. ManuscritesArchives d'Ille et Vilaine

* Série 2 E 846 (Fds La Bourdonnaye-Montluc)

. Contrat d'acquet judiciaire de la terre de la Grenelais; la Bornière et le Bois Melun de la succession bénéficiaire d'escuyer Jean Aulnette, s.^r de la Grenelais, par maistre Georges Saubois.- I2 juin I69I.- Papier timbré, six feuilles cousues.

. Transaction entre Guy Aulnette, s.^r de la Grenelais acquéreur et Jean Regnault, s.^r de la Calvenaye pour la constitution d'une rente annuelle de 20 l. sur un capital de 320 l.- Papier.

. Décision du siège de faire enlever dans 8^{ne} le banc mis dans la chapelle du Saint Sacrement de l'église de Bain.- I2 janvier I748.- Parchemin timbré.

* Série G 490^A Constitution d'une rente annuelle sur un capital total de I000 l. entre Guy Aulnette, s.^r de la Grennelais et Jean Regnault, s.^r de la Calvenaye.- Deux papiers, l'un de I645, l'autre de I658.

B.M. Rennes

* Ms I92, Anciennes Réformations de la noblesse de Bretagne du XV ème et du XVI ème siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché.- Ms du XVIII ème siècle 2 vol.

* Ms I93, Mémoires généalogiques des familles de la noblesse de Bretagne de la réformation de la noblesse faite dans cette province en exécution des lettres patentes du Roy de l'année I668.- Ms. du XVIII ème s. 3 vol.

B. Imprimées

Registres paroissiaux de Bain, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.).- Rennes, Plihon et Hervé, 1892. 64 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.), Le département d'Ille-et-Vilaine. - Rennes, Larcher, 1927.
4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon.- Rennes, Catel, 1886, 523 p.

V - ANNEXEDescription de la Grenelais lors de
la vente judiciaire le 12 juin 1691.

"La maison de la Grenelaye consiste dans un grand corps de logis exposé au midy basti de massonnail couvert d'ardoise composée de salle et chambre basse, chambre haute fenestres et grilles de fer deux bas costés au derrière vers septentrion et de mesme construction et couvertures dans le premier vers orient et un cellier et chambre au dessus vers occident est une cuisine et petite chambre au dessus contenant compris deux bas costés quarante huit pieds de long et quarante de large avec un petit embas et siège de latrinne au bout de la cuisinne contenant par une forme cinq pieds et par autre cinq et demy un pavillon entre lesdits deux bas costés de massonnail couvert d'ardoise un escallier au dedans de bois avollée pour servir lesdittes petites chambres et grenier du principal logis contenant d'orient et occident douze pieds et autre corps de logis à l'occident et septentrion de la cour construit de pierre couvert d'ardoise divisé en quatre aistre cellier vers septentrion est une écurye garnye de crenaux et rabaux les deux autres sont deux estables et la quartriesme une grange et deux fanneryes sur les trois premiers aistres contenant soixante dix neuf mieds de long en laize vingt trois le logement du pressoir au midy du précédédant les pressoirs et ustanciâles dicelluy une auge de pierre de grais un cellier au nord grenier au dessus contenant quarante trois pieds de long et vingt trois de laize autre logis au coin vers orient et le nord [] (1) de logement de laditte métairye appellée la Boulangerye construite de pierre couverte de paille ou est un fournil et deux fours la cheminée au pignon vers midy une chambre vers le nord un grenier sur le tout qui se sert par une échelle contenant trante deux pieds de long et dix neuf de laize le fond desdits logis la cour entre deux au surplus clause de murailles vers midy avec un portal, jardin... la rabine de la chapelle... le fond de la chapelle...

La métairye de la Grenelays dont jouict par ferme françois haissant à l'orient de la cour dudit manoir y joignant vers occident le logement de laquelle est oposé à lorient construit de pierre couvert d'ardoise consistant dans un embas avec cheminée grenier au dessus contenant vingt trois pieds de long et dix neuf de laize autre corps de logis au pignon méridional du dernier y joignant de

(1) un trou cache un mot très court.

pareille construction et couverture divisé en trois étages servant d'étable et grenier sur cellier vers le nord et autre doubles de bransages contenant soixante sept pieds de long et vingt un et demy de laize les fonds sans lesdits logis la cour au devant et jardin a loccidant dicelle deport au midy alenlignement desdits logis ...

A.D. Ille et Vilaine 2 E 846

Contrat d'aquest judiciaire de la terre de la Grenelais, la Bornière et le Bois Meleuc de la succession bénéficiaire d'escuyer Jean Aulnette, s.^r de la Grenelais par Maître Georges Saubois, huissier au Parlement.

35. BAIN DE BRETAGNE

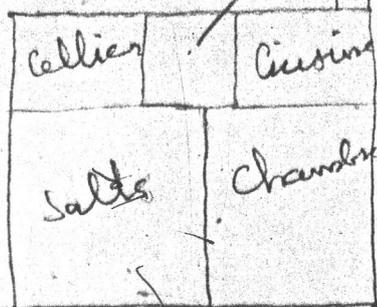
Habitat rural DC

sous-dossier n° 3

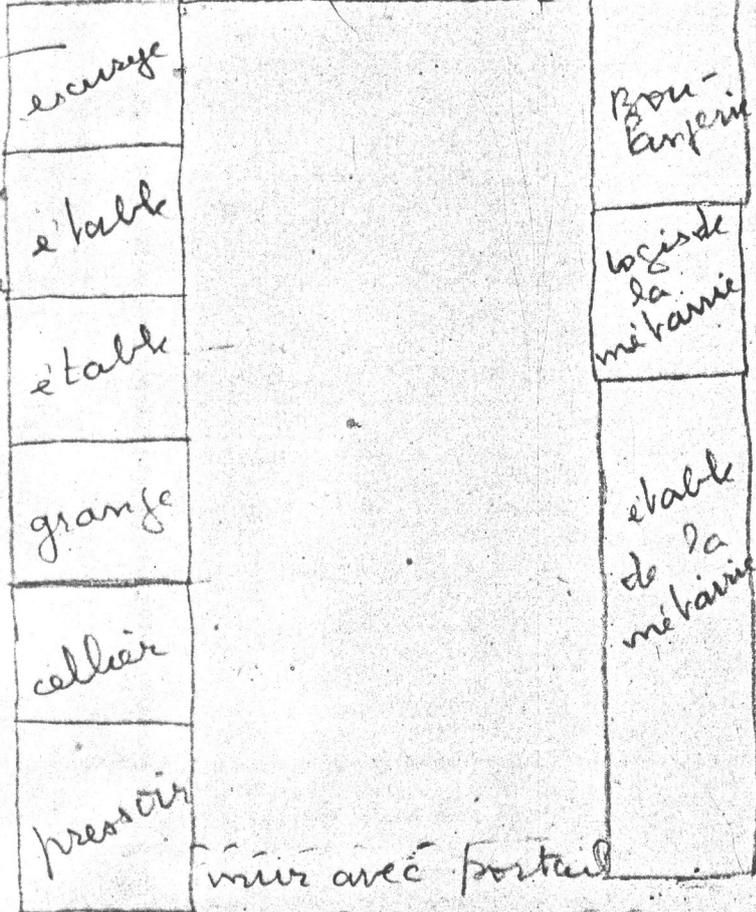
LA GRENE LAIS

et sa métairie

escalier de bois à volée
↳ la hune



situation
non
longitudinale
non
précise



1cm = 10 pieds

f. A.D. 35, 2E846

35 BAIN DE BRETAGNE Grennelais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.18 Vue aeriennne

C1.G.A.L.A.T. 71 35 312 VR



FIG . 18

35 BAIN DE BRETAGNE Grennelais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG18b Facade principale

C1. Inventaire 70 35 954 X.



FIG. 18 BIS

35 BAIN DE BRETAGNE Grennelais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 19 Facade posterieure

Cl. Inventaire 70 35 955 X.



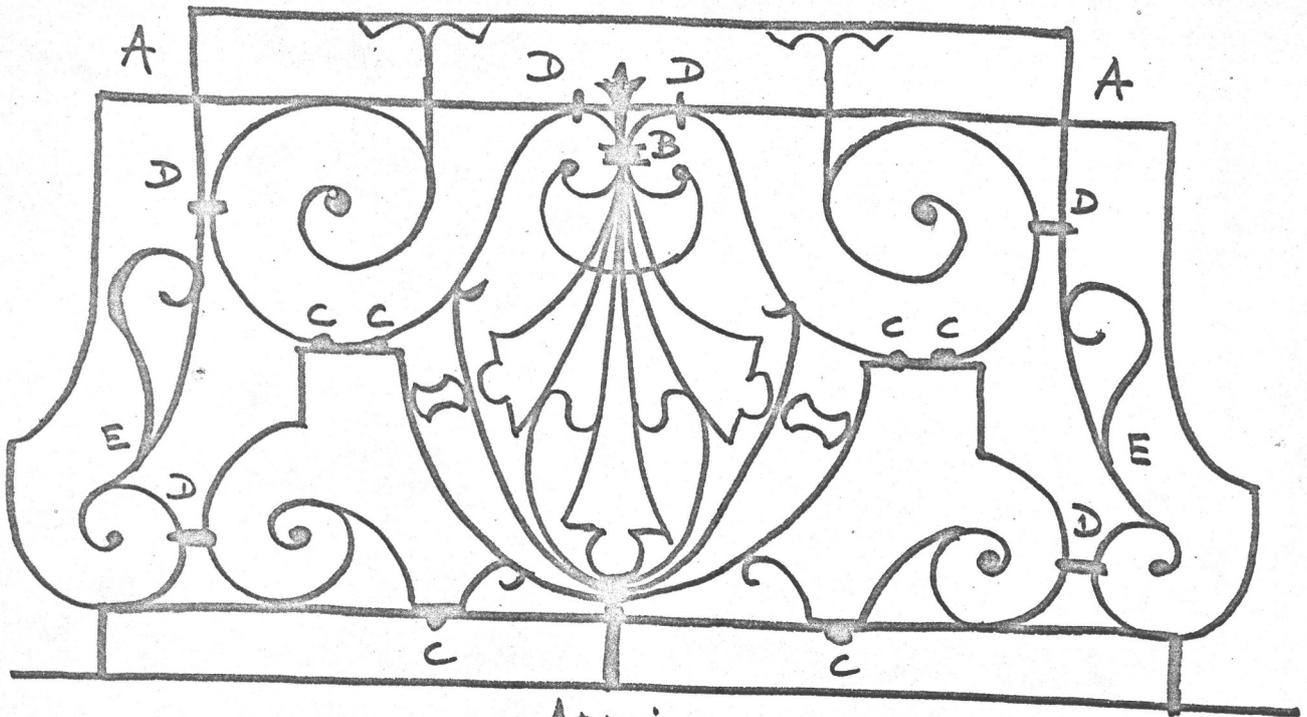
35 BAIN DE BRETAGNE Grennelais (La)
MANDIR (ancien)

FIG. 20 Pigeonnier

C1. Inventaire 70 35 956 X.



Maison - 11, place de la République
parcelle 891 - cadastre 1837.



Appui

A angle de la courbe du toit



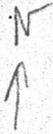
B : assemblage par "lien à cordon"

C = rivetage par billes

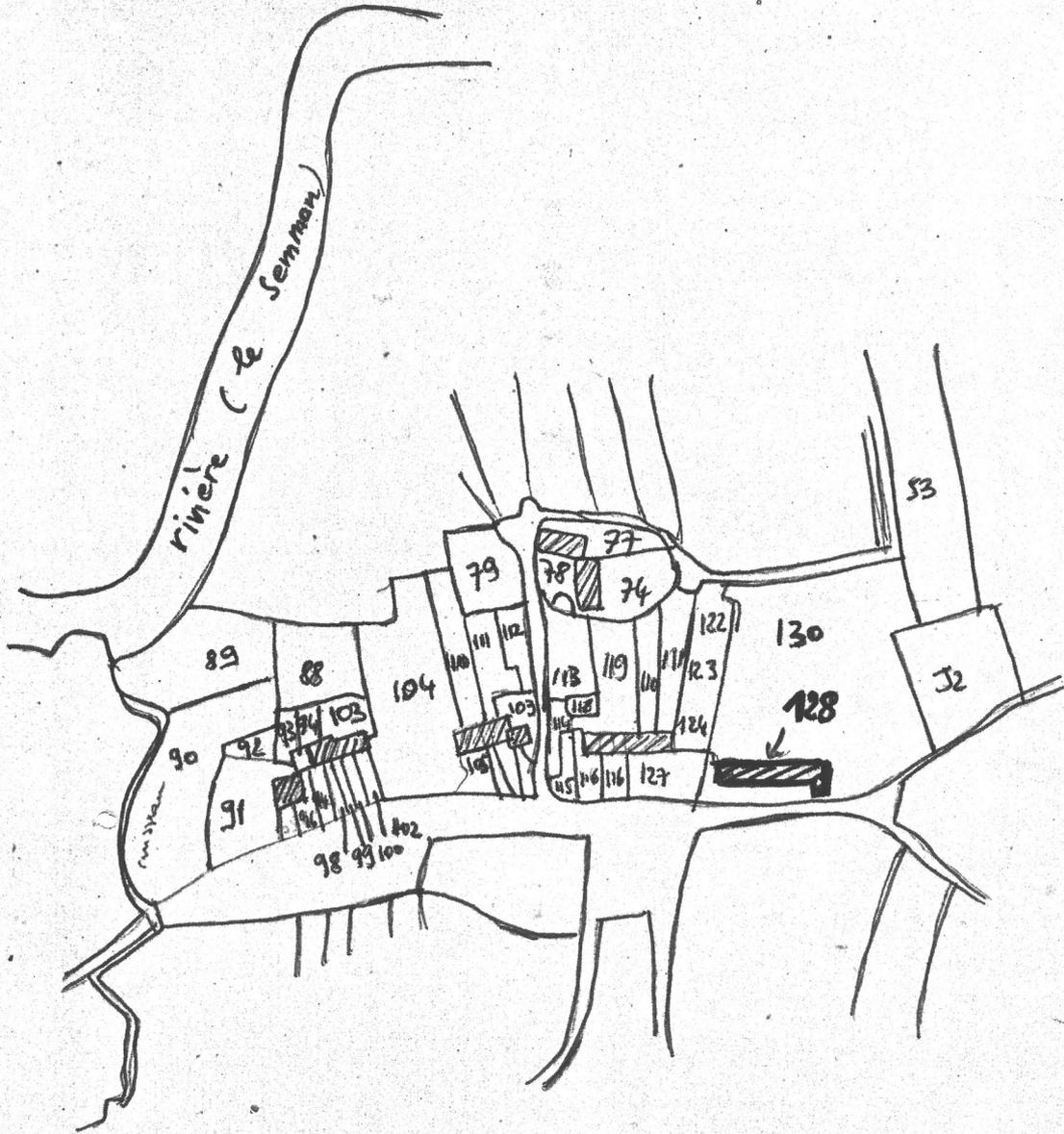
D = assemblage par bague

autres assemblages par rivets simples

E : emboîtement



- La Rivière -



Bain de Bretagne (35)

Section A
feuille 1

1837

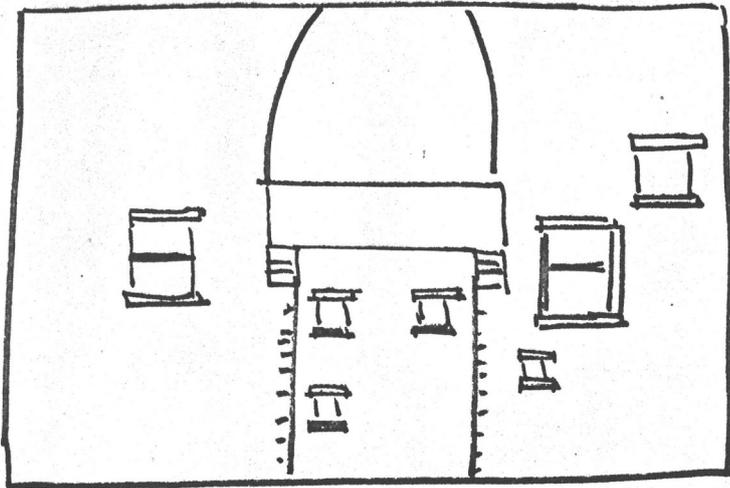
$\frac{1}{2500}$

Habitat rural

Dossier collectif.
Sous. Classe n° 12

35-02

cf. photos 21 à 27.



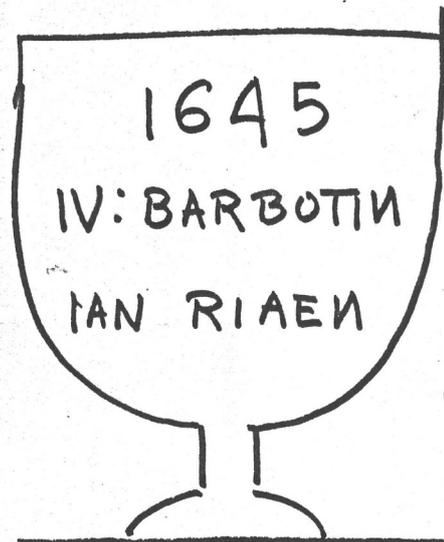
Elevation intérieure du mur Ouest

Les niches ont des linteaux de schiste, grès ou bois

Tablettes de schiste ou bois

- cheminée à manteau et tympan de bois; console de bois à double tenon en quart de rond. pignons au vu du mur, anciennement appareillés.

Dimensions: H: 1,58 m
L: 2,03 m
P: 1,05 m
Pint: 0,25 m



cf. photo 26

détail du linteau de la porte d'entrée de la maison d'habitation actuelle, complètement transformée intérieurement.

- Devant l'habitation Four daté 1880

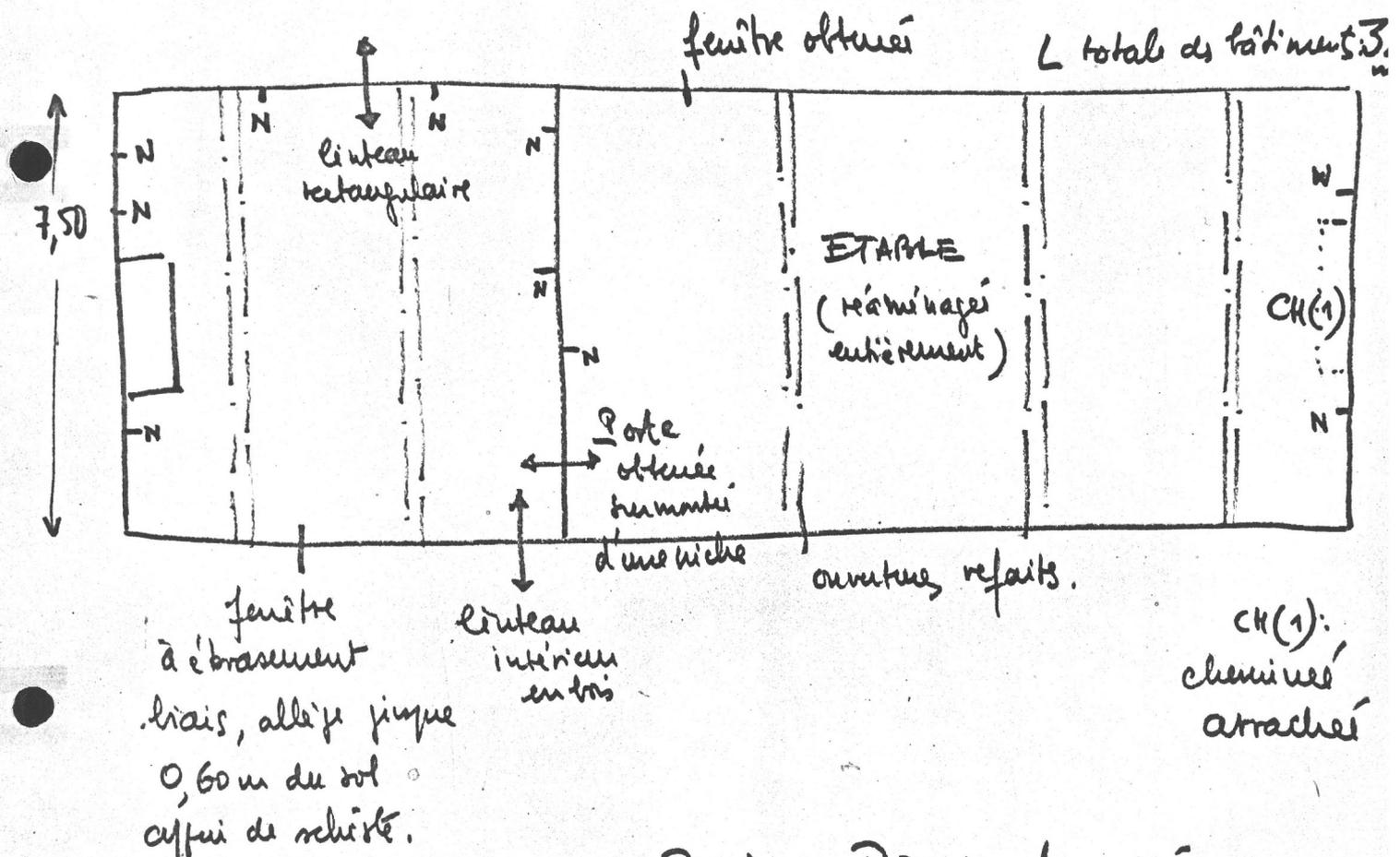
Dossier collectif

sous-dossier n° 12

35.02

PHOTOS
21
à 27

Appareil petit et moyen, irrégulier de pis amorceux avec quelques fines plates de schiste ardoisier. Encadrement des ouvertures à linteau monolithe de schiste pourpre. Jambages ^{des ports} ont en pierre ont en moellons de schiste ou pis. (taille maxima des blocs de jambages: 1,07 x 0,52 m). Les jambages, linteau et appui de fenêtre monolithes.



PLAN du Rez de chaussée

- Sol de terre battue,
- plafond à poutres à arêtes chanfreinées et solives
- murs partiellement en pis.

35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.21 Vue generale :
prise du Sud-Ouest
Cl. Inventaire 70 35 974 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.22 Puits, vue generale

Cl. Inventaire 70 35 975 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.23 Facade Sud : partie Ouest

Cl. Inventaire 70 35 976 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.24 Facade Sud : partie Est

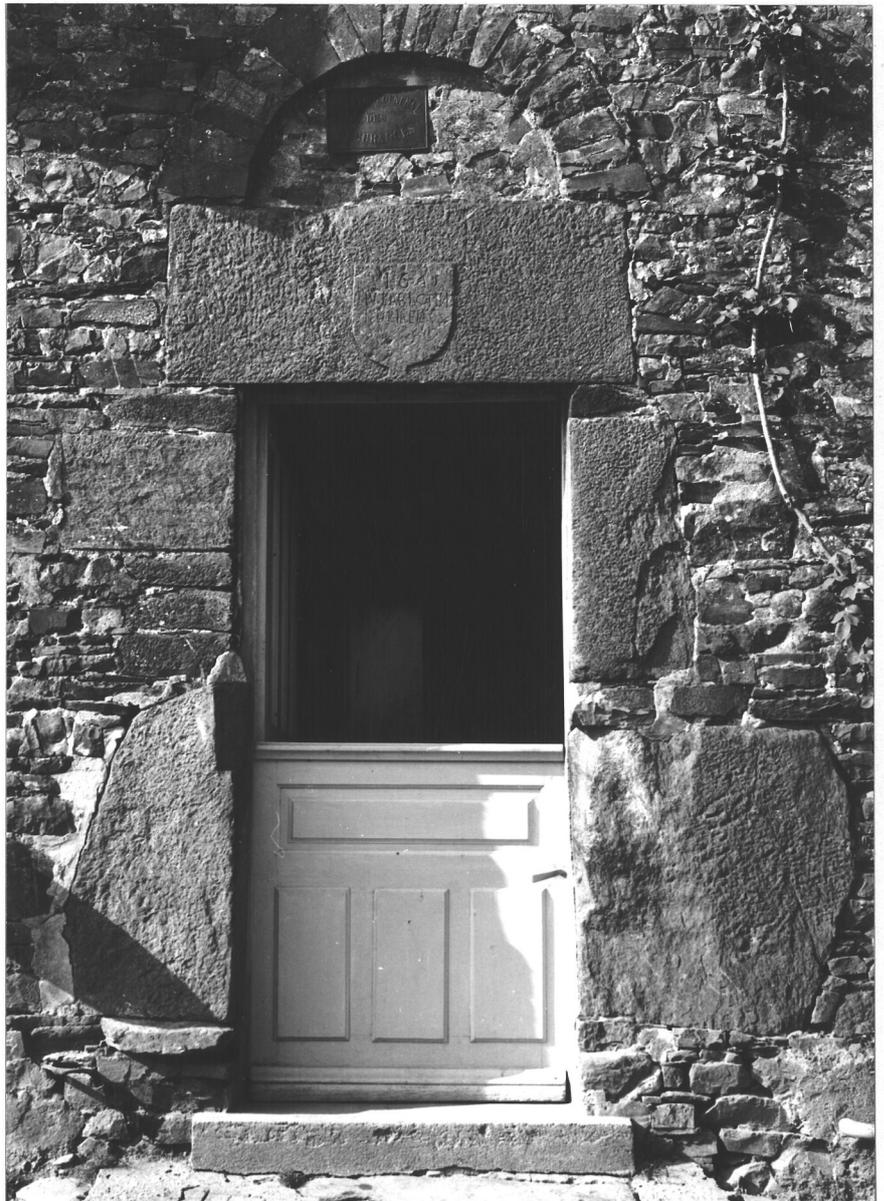
C1. Inventaire 70 35 977 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.25 Facade Sud, porte d'entree

Cl. Inventaire 70 35 978 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.26 Porte d'entree,
detail du linteau

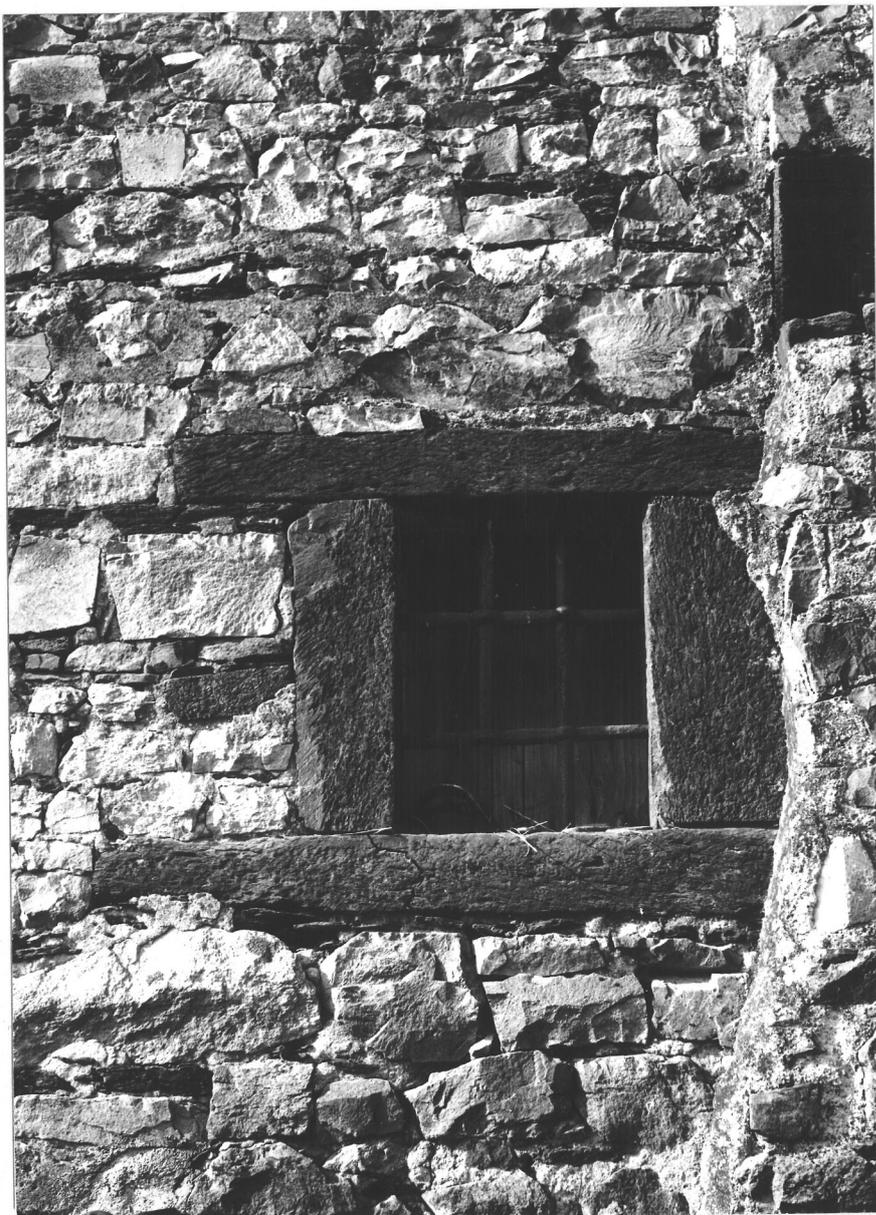
Cl. Inventaire 70 35 979 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Riviere (La)
FERME n 2

FIG.27 Facade Sud : detail de fenetre

Cl. Inventaire 70.35.980 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Place de la Republi
ique n 11
MAISON

FIG.2 Facade Sud

C1. Inv. Artur 71 35 73 V



GRILLES

~~3000-157~~

Cf photo n° 6

DESCRIPTION

Appentis Nord-Est : face postérieure

Fenêtre protégée par une grille scellée en tableaux à un barreau et deux traverses ; barreau à fer carré sur angle, traverses à fer carré à trou renflé carré sur angle.

Tour d'escalier: face postérieure. Premier niveau.

- Fenêtre gauche:

grille scellée entre tableaux à trois barreaux et trois traverses,

barreaux à fer carré sur angle,

traverses à fer carré à trou renflée carré sur angle.

- Fenêtre droite :

grille scellée entre tableaux à deux barreaux et deux traverses,

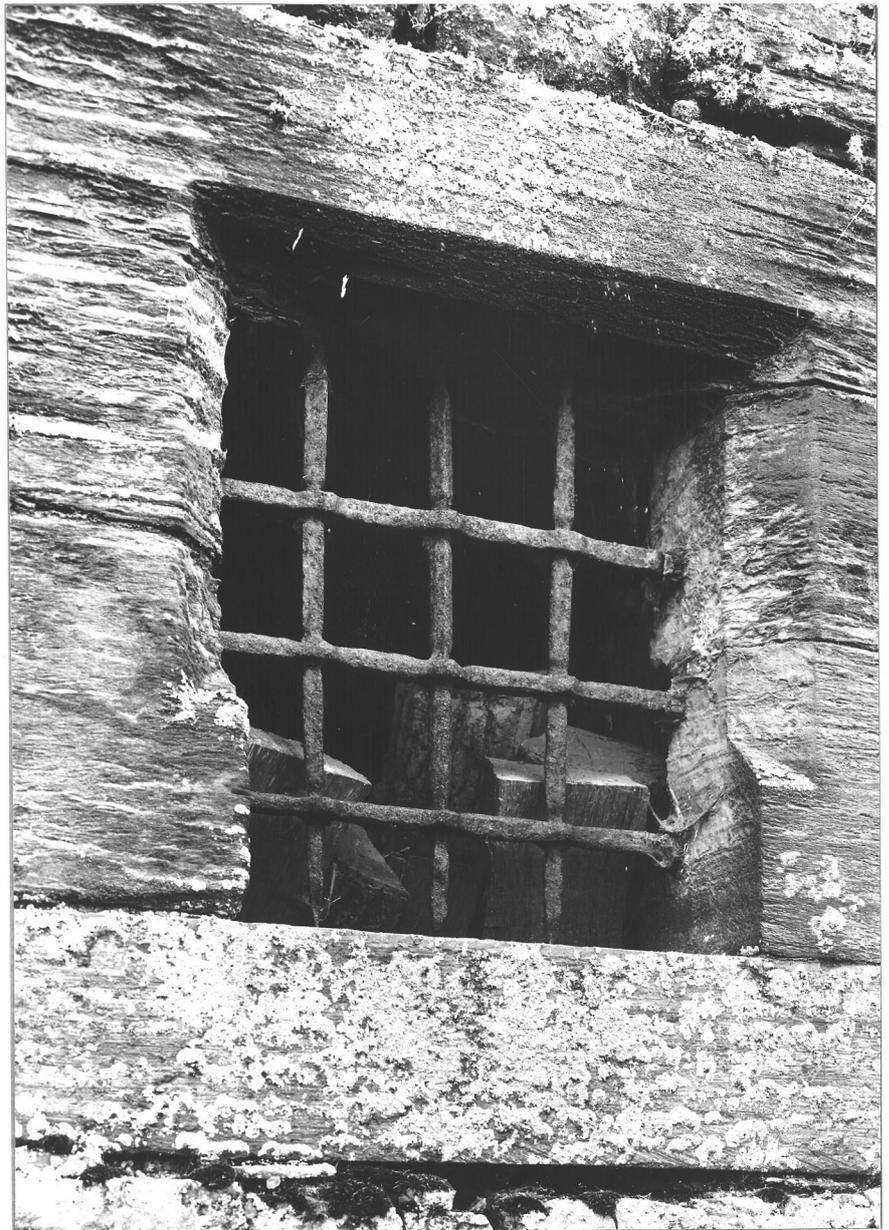
barreaux à fer carré à trou renflé carré sur angle,

traverses à fer carré sur angle.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDIR (ancien)

FIG.6 Tour : detail de fenetre

Cl. Inv. Artur 67 35 111 V



DESCRIPTION

Cf photo n° 8

Emplacement : appentis Nord en ruines.

Cheminée du rez-de-chaussée, adossée au mur Est.

Matériau : schiste.

Cheminée affleurée, à jambages non saillants, à arêtes à large chanfrein, avec arrêt au sommet par quart de rond frontal.

Consoles profilées en listel, en talon vertical à axe à 45 °. Sommier de schiste gardant la trace d'assemblage avec le manteau disparu (double crossette).

Hotte disparue.

Dans le coeur, symétriques, deux niches carrées à linteau, appui et fond en schiste.

DESCRIPTION

Cf photo n° 8

Emplacement : appentis Nord, en ruines.

Cheminée du premier étage adossée au mur Est.

Matériau : schiste.

Piédroits saillants à colonnes à demi-engagées, à socle cubique, base profilée en congé, tore, scotie et tore; fût cylindrique lisse, bague torique encadrée de deux filets; chapiteau à tailloir carré, échine torique de plan carré au-dessus d'un mince listel surplombant un congé. Haute console en grès profilée en talon à axe à 45 °, sous un listel. Manteau disparu. Sommiers de schiste à assemblage de soutien du manteau, brisés.

DESCRIPTION

Cf photo n° I6

Emplacement : rez-de-chaussée, pièce Ouest, mur Ouest.

Cheminée affleurée, à piédroits non saillants, appareillés en grès, à large chanfrein raccordé au plan du mur par un quart de rond sur angle.

Console en double quart de rond.

Manteau de schiste monolithe à écu central bûché à pointe inférieure triangulaire.

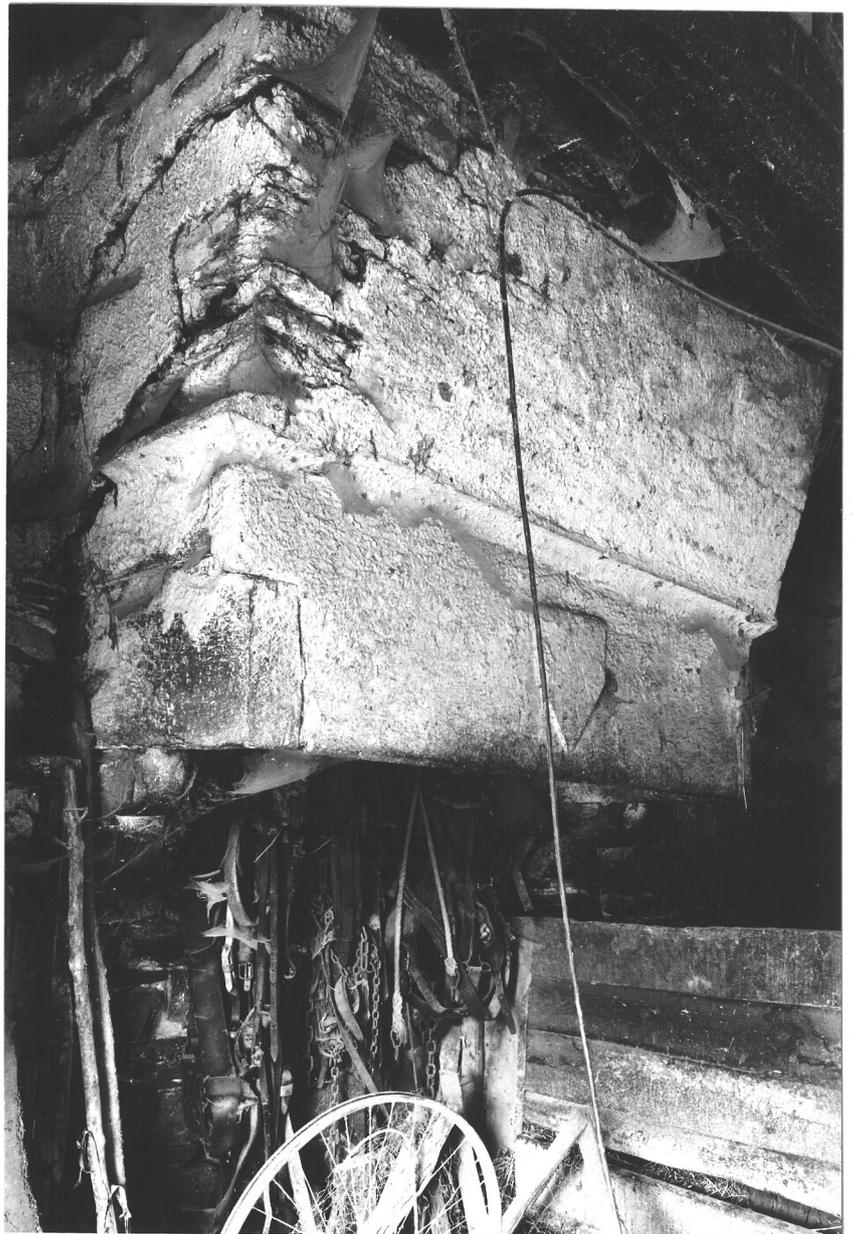
Sommiers de schiste supportant le manteau par une crossette du manteau.

Sous la hotte évasée sur la face antérieure, bandeau mouluré à retours, profilé en glacis, listel et cavet.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 16 Rez-de-chaussee : piece Ouest
cheminee

Cl. Inv. Artur 67 35 115 V



DESCRIPTION

Cf photo n° I7

Emplacement : rez-de-chaussée, pièce Est, mur Est.

Cheminée non visible actuellement dans sa partie inférieure.

Cheminée affleurée, à piédroits saillants (décor non visible). Consoles profilées en listel, quart de rond, cavet entrefilets, quart de rond.

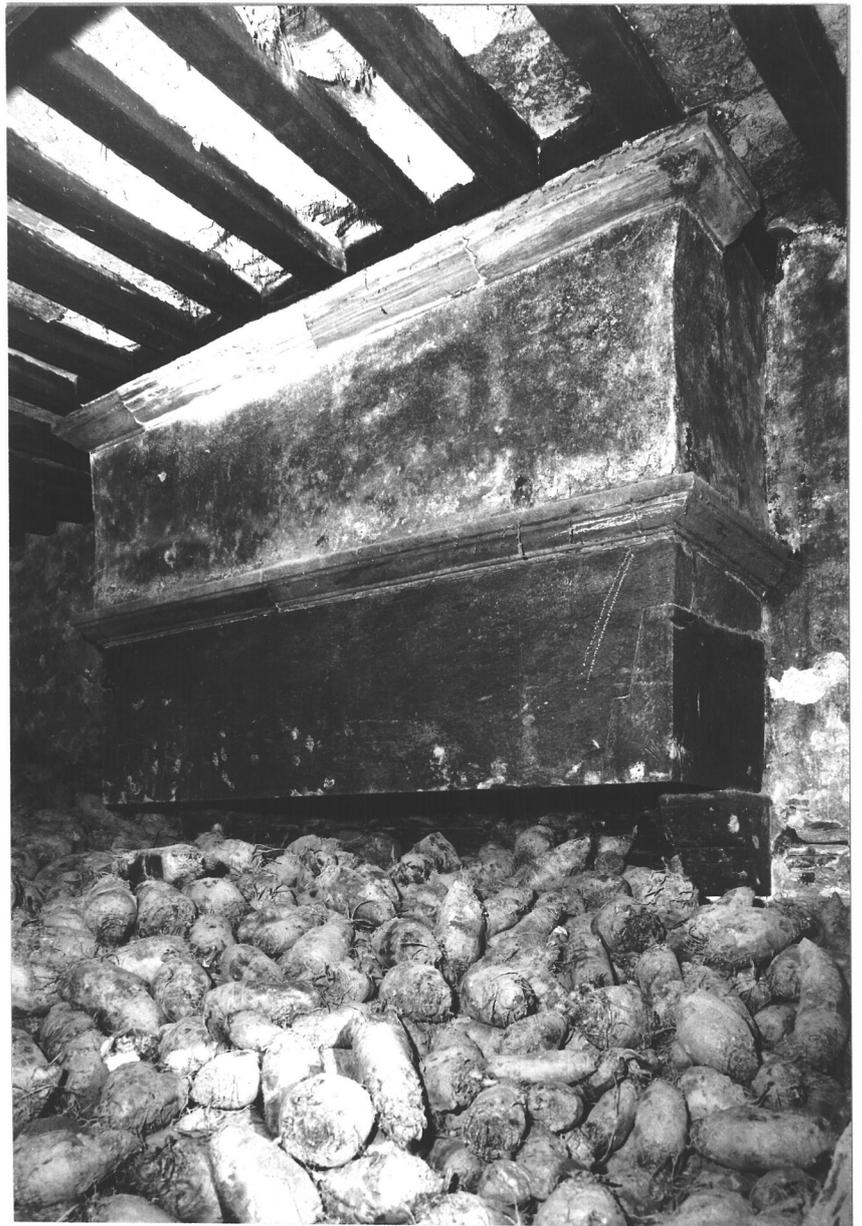
Manteau monolithe de schiste reposant sur les sommiers par une double crossette. Sommiers dans le même matériau . Sous la hotte, bandeau mouluré à retour : profilé en listel, filet, doucine et filet.

Hotte droite à corniche à retour sous le plafond, profilée identiquement.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 17 Rez-de-chaussee, piece Est :
cheminee

Cl. Inv. Artur 67 35 113 V



DESCRIPTION

Emplacement : premier étage, pièce Est, mur Est.

Grande cheminée adossée, à foyer surélevé, dallé de gros ⁰⁵maillons.

Piédroits en grès, à pans coupés et moulurations d'arrêts symétriques, à la base moulures prismatiques, au sommet profilés en quart de rond.

Console en quart de rond sommés d'un filet avec adoucissement.

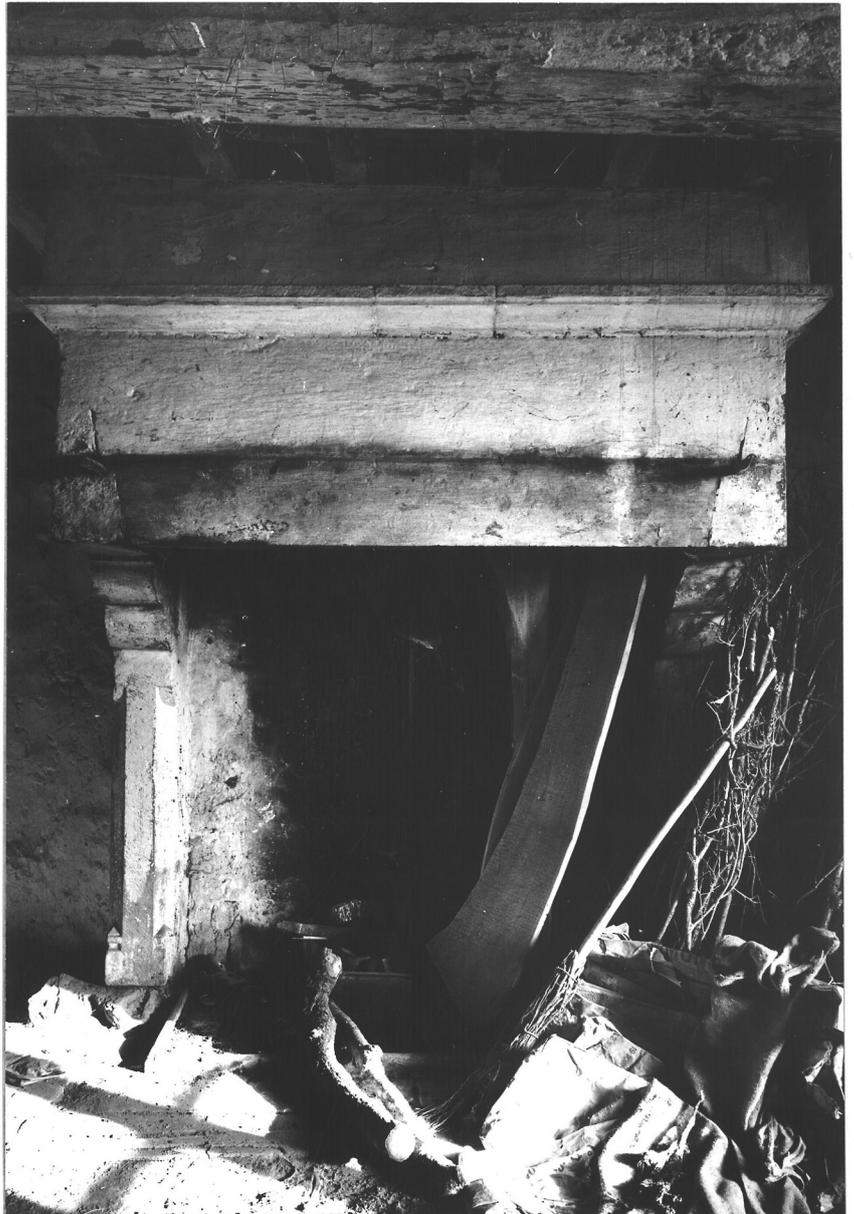
Manteau monolithe de schiste bleu, posé sur les sommiers par double crossette.

Sous la hotte, moulure à retour profilée en bandeau, listel et doucine.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 18 Etage, piece Est : cheminee

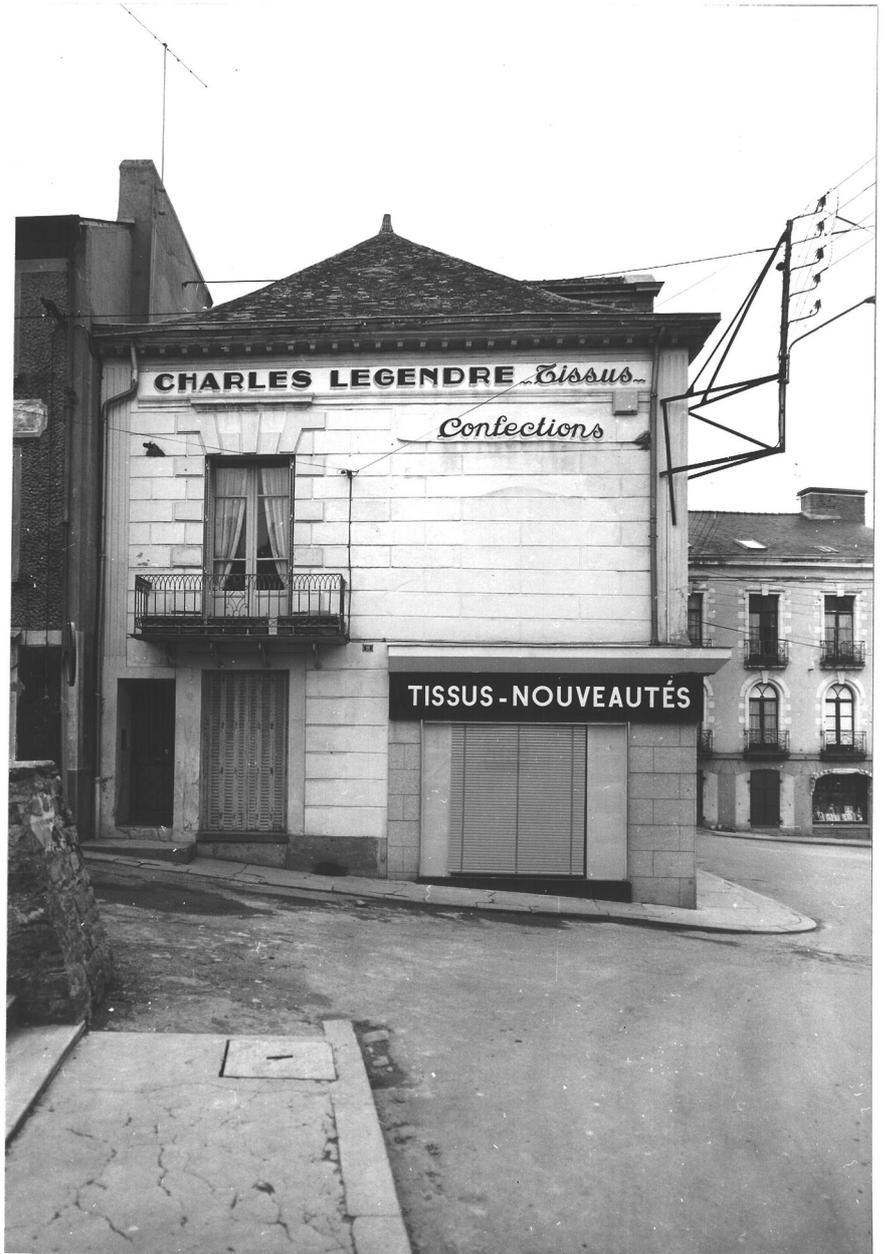
Cl. Inv. Artur 67 35 114 V



le35 BAIN DE BRETAGNE Place de la Républi-
que n° 11
MAISON

FIG. 3 Facade Ouest

C1. Inv. Artur 71 35 72 V



DESCRIPTION

Premier étage. Pièce Ouest, adossée au mur Ouest.

Cheminée adossée, à foyer au niveau du sol. Piédroits en grès, à mouluration symétrique, un listel vertical sépare deux tores, un listel perpendiculaire et à retour termine supérieurement et inférieurement ce décor; il est dégagé d'une partie plane par un grain d'orge.

Consoles en double quart de rond.

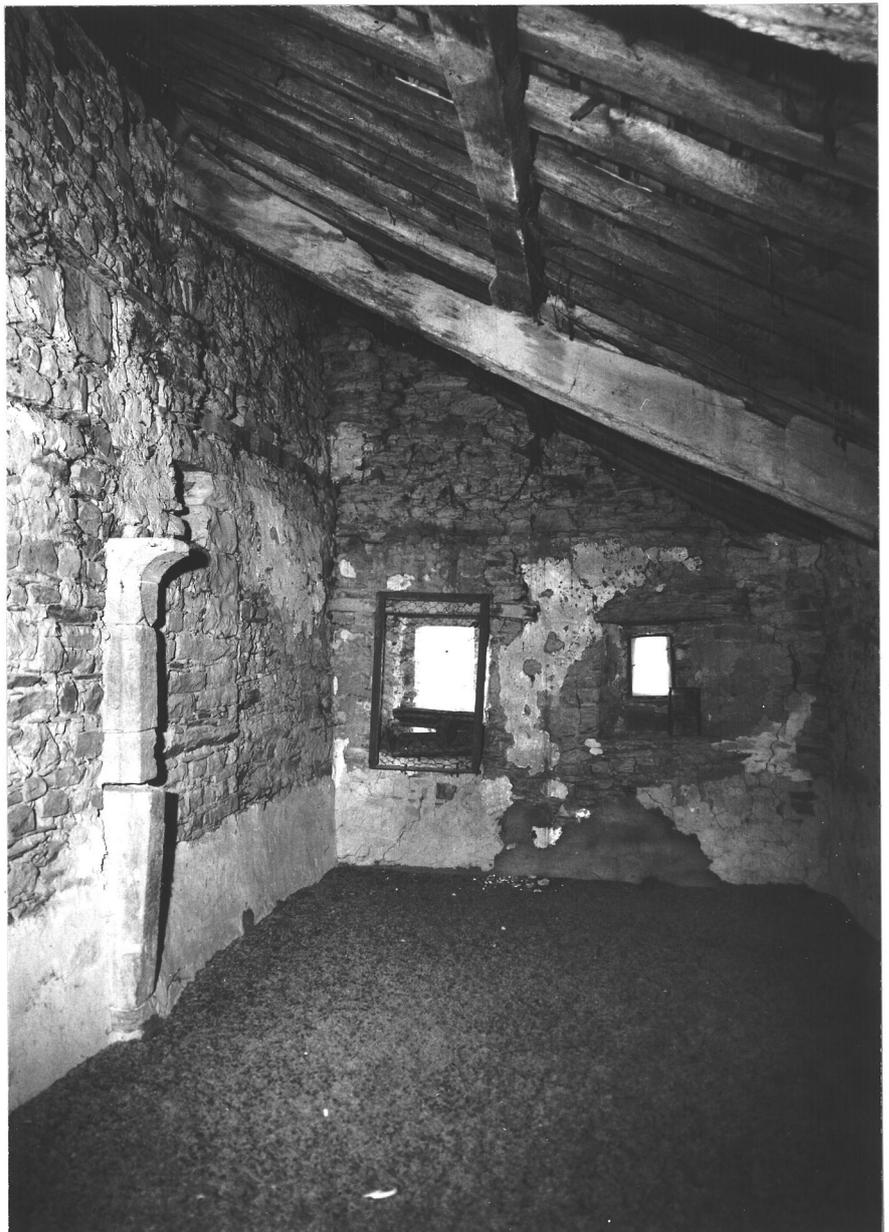
Manteau monolithe en schiste bleu, posé sur les sommiers dans le même matériau par découpe à mi-pierre.

Hotte effilée et bombée sur sa face antérieure.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.19 Appentis Nord-Ouest : combles

Cl. Inv. Artur 71 35 180 V



Cf photo n° 30

Longue façade, placée sur une forte pente, que compense une diminution progressive de la hauteur du soubassement. Cette façade à trois niveaux d'ouvertures, est divisée en trois parties différenciées par la structure et le décor des ouvertures et l'appareil du mur qu'accentue un très léger ressaut des corniches du deuxième et troisième entraxe (sous le toit) au droit des séparations.

La partie centrale comporte trois travées sur 3 niveaux et les deux parties latérales comportent deux travées sur trois niveaux.

A - PARTIE CENTRALE

Elle comporte au rez-de-chaussée une porte axiale rectangulaire et deux larges fenêtres (actuellement vitrines) à arc en segment; au deuxième niveau, trois fenêtres rectangulaires à décor identique, précédées d'un grand balcon continu; au troisième niveau, trois lucarnes au nu de la façade, la lucarne centrale étant plus importante que les deux autres (la fenêtre de la lucarne centrale est en arc-en-segment, les deux autres sont rectangulaires).

B - PARTIES LATÉRALES

Au rez-de-chaussée, à droite, deux ouvertures : une porte rectangulaire et à droite de celle-ci une large fenêtre de même type que celles de la partie centrale (elle sert également de vitrine); à gauche, deux fenêtres à arc en segment.

Au deuxième niveau : deux fenêtres rectangulaires.

Au troisième niveau : deux lucarnes à la capucine à ouverture en "médaillon" ovale.

APPAREILS

Tout le rez-de-chaussée est revêtu d'un parement de tuffau en lits réguliers en plate-bande simple, les jambages d'angle sont harpés en bossage de tables saillantes.

Au deuxième niveau, partie centrale et parties latérales sont différenciées. La partie centrale est appareillée en bossages de tables saillantes. Les parties latérales sont revêtues d'un crépi "jeté" de couleur ocre-grise; les jambages d'angle sont à bossage d'onglet non harpé.

DECOR DES OUVERTURES

A - PARTIE CENTRALE

* Porte rectangulaire à encadrement mouluré avec décrochements d'angle latéraux en équerre. De part et d'autre de cet encadrement deux hauts pilastres à structure complexe : de haut en bas, dé cubique, console à volutes à canaux sur la face antérieure, palmette; le pilastre proprement dit est élégi avec table. Un bandeau étroit qui parcourt toute la façade s'interrompt aux pilastres au niveau des consoles, traversant cependant la porte au-dessus du linteau. Au-dessus de ce bandeau dans un espace rectangulaire, s'inscrit un bas-relief formé d'entrelacs à enroulements en volutes essentiellement.

* Fenêtres-vitrines : arc en segment appareillé en claveaux harpés; les claveaux passants au nombre de 5 sont à double table saillante de même que les pierres passantes du harpage des jambages. La clef passante est ornée d'un relief en pointe de diamant, les deux autres de part et d'autre sont inclinés; les deux extrêmes sont à crossette, s'appuyant sur le bandeau de la façade.

* A l'étage, les trois fenêtres (portes-fenêtres) sont identiques, rectangulaires à encadrement mouluré rectangulaire interrompu par les pierres passantes du harpage des jambages.

Ces portes-fenêtres sont encadrées de deux consoles à structure composée (de haut en bas) d'un dé à pointe de diamant, d'une volute en cavet garni de trois canaux et bandeau (cf profil). La corniche qui surmonte ces fenêtres forme ressaut au droit des consoles. Sous cette corniche, entre les consoles et de part et d'autre de l'agrafe centrale s'allongent deux tables rectangulaires à double saillie. L'agrafe est garnie d'une pointe de diamant sauf celle de la fenêtre axiale profilée en console (Cf profil).

* Troisième niveau :

. Lucarne axiale : baie en arc en segment, encadrement mouluré rectangulaire à décrochements d'angles latéraux, interrompu par l'agrafe axiale en table simple.

De part et d'autre de cet encadrement montent deux pilastres à console à dé au-dessus d'un haut cavet garni de canaux et terminé par des gouttes correspondantes. Sous cette console, le pilastre proprement dit comporte trois tables saillantes étagées en table circulaire médiane et rectangulaires de part et d'autre (bords encadrant le médaillon incurvés).

Cet ensemble est accosté d'ailerons à volutes. La lucarne est couronnée d'un fronton triangulaire à corniche à forte saillie.

Sur les faces latérales sont sculptées des consoles en retour de la face frontale.

. Lucarnes latérales : baie rectangulaire, encadrement mouluré rectangulaire à décrochements d'angle latéraux ; l'ensemble encadré par des pilastres à consoles identiques à ceux de la lucarne centrale à ceci près que celles-ci ne comportent qu'une seule table saillante verticale sous la console.

N.B. : Au deuxième niveau le balcon (grand balcon) est galbé (retours également galbés); panneaux garnis d'un décor d'inspiration végétale.

B - PARTIES LATÉRALES

- Rez-de-chaussée

. Partie droite : la fenêtre vitrine est identique à celles de la partie centrale.

La porte est plus étroite que celle de la partie centrale; porte rectangulaire à encadrement mouluré saillant à décrochements latéraux et supérieur formant cadre au bas-relief rectangulaire qui surmonte la baie.

. Partie gauche : deux fenêtres à arc en segment à encadrement de même type que celles de la partie centrale, mais plus étroites, elles ne comportent que trois claveaux passants (deux à crossettes).

- Deuxième niveau

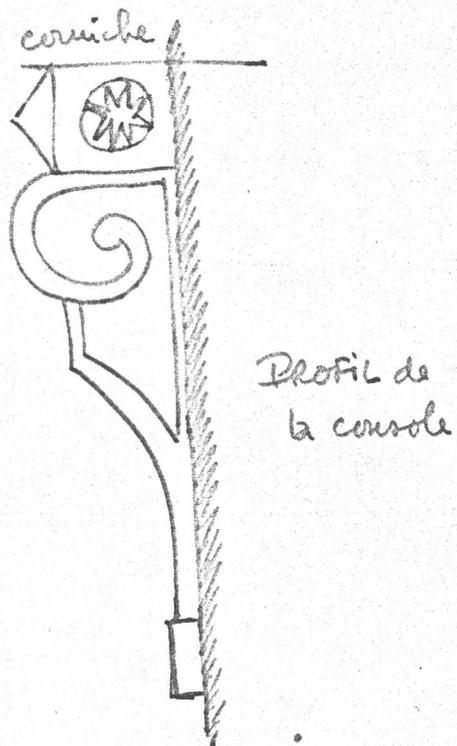
Quatre fenêtres identiques, même type que celles de la partie centrale mais simplifiées (sous la console une coquille remplace les gouttes). L'appui saillant à larmier est supporté par deux consoles en cavet -3-

à trois canaux, entre lesquels trois tables saillantes (table centrale circulaire).

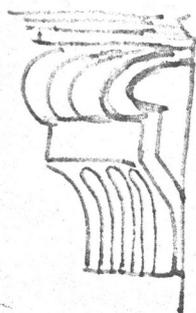
- Troisième niveau

Les lucarnes au nu du mur et interrompant la corniche ont une devanture en bois formant encadrement de la baie en "médaillon ovale" à fronteau curviligne (présence d'une agrafe à la clef) et jambages à adoucissement inférieur.

L'ensemble, bien que très chargé, forme un tout cohérent, représentatif du style néo-classique dans l'habitat urbain.



PARTIE CENTRALE.
2^{em} niveau (fenêtre)



Partie centrale
2^{em} niveau
agrafe de la
fenêtre apicale

135 BAIN DE BRETAGNE Rue du Frere Emery
n 11 et 11b

IMMEUBLE

FIG. 30 Facade

C1. Inv. Artur 71 35 88 V



35
n° département

Bain de Bretagne
commune



lieu-dit

adresse

Redon

Bain de Bretagne

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

Dossier collectif : habitat urbain repéré

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Emplacement et position dans l'édifice :

Propriété :

Protection :

État de conservation :

Établi en par

Revu en par

Table des figures :

DOC.1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Vue generale 244.25

DOC.8 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
69 35 105 V

FIG.1 Vue generale
71 35 171 V

FIG.2 Facade Sud
71 35 73 V

FIG.3 Facade Ouest
71 35 72 V

FIG.4 Facade principale
71 35 80 V

FIG.9 Facade principale
71 35 60 V

FIG.10 Porte d'entree avant
transformation 67 35 241 Z

FIG.11 Porte d'entree
71 35 62 V

FIG.12 Facade laterale Est
71 35 61 V

FIG.13 Facade principale
71 35 166 V

FIG.14 Facade principale : detail
Fenetre 71 35 168 V

FIG.15 Facade principale : detail de
la lucarne centrale 71 35 167 V

FIG.16 Facade principale
71 35 70 V

FIG.20 Escalier en vis
71 35 81 V

FIG.21 Tourelle d'escalier :
linteau de porte 71 35 82 V

FIG.22 Facade principale
71 35 71 V

FIG.27 Facade anterieure
71 35 76 V

FIG.28 Facade laterale
71 35 77 V

FIG.29 Facade Nord
71 35 75 V

MAISON

13, rue des Frères Emery

1 - SITUATIONCf photo n° 32 et n° 31

Accolé au Sud de l'immeuble portant les numéros 11 et 11 bis, à l'angle de la rue des Frères Emery et J.M. de la Mennais. La parcelle dans laquelle cette maison est construite se prolonge à l'Est par un parc clos par un mur.

2 - MATERIAUX

Murs rhabillés avec un enduit épais imitant un parement de tuffeau (joints horizontaux indiqués par une gorge). L'émiettement local de cet enduit laisse voir du schiste vert (bandeau supérieur), de la brique (encadrements d'ouverture) et une ceinture de fer (consoles du balcon).

Corniche du toit et devanture des lucarnes en bois.

3 - PARTI GENERAL - ELEVATIONS EXTERIEURES

L'édifice est une maison d'habitation bourgeoise à façade d'inspiration néo-classique. En raison de sa situation en angle, deux faces sont visibles extérieurement : la façade principale aspectée à l'Ouest et la façade secondaire aspectée au Sud, sur la rue J.M. de la Mennais.

A - Façade Principale Ouest :

Rythme ternaire.

Façade ouverte par trois travées à trois niveaux d'ouvertures rectangulaires dont un de lucarnes.

Rythme vertical donné par quatre pilastres annelés d'ordre colossal qui délimitent les travées. Rythme horizontal donné par deux bandeaux, les gorges parallèles du faux parement et la corniche du toit.

Les encadrements des ouvertures varient selon les niveaux : un simple bandeau plat au premier niveau, un listel et cavet au second niveau.

a) Travée axiale : porte, porte-fenêtre, lucarne à ailerons et fronton triangulaire.

Le linteau de la porte du premier niveau est orné

d'un cartouche ovale nu sur cuir à enroulements.

L'appui du balcon de la porte-fenêtre est profilé en doucine filet et quart de rond et soutenu par deux consoles en quart de rond. Le balcon scellé en façade est à ceinture simple et sa face antérieure divisée en trois panneaux à décor à fers carrés.

b) Travées latérales : grande fenêtre, fenêtre simple, lucarnes simples à fronton triangulaire.

Les linteaux des fenêtres du premier niveau sont appareillés en fausse plate-bande à clé saillante et faux sommiers à crossettes.

Tous les appuis des fenêtres sont ornés d'un petit balcon décoré d'une frise de cercles à fers plats rappelant le décor du balcon principal.

B - Facade latérale Ouest

Version simplifiée de la façade principale; ouverte par deux travées et flanquée de deux pilastres d'angle. Horizontalité marquée par des bandeaux ininterrompus.

Fenêtres du même type que celles du deuxième niveau de la façade principale.

CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

Cette maison date au plus tôt du percement de l'actuelle route de Rennes à Nantes, la médiocrité de ses matériaux fait penser à la fin du XIX ème siècle, où même au début du XX ème.

35 BAIN DE BRETAGNE Rue du Frere Emery
n 13
MAISON

FIG. 31 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 85 V



135 BAIN DE BRETAGNE Rue du frere Emery
MAISON n 13

FIG. 32 Facade Sud

C1. Inv. Artur 71 35 86 V



Cf photo n° 36

SITUATION

- Alignement côté Est de la rue.
- Mitoyenne avec deux maisons plus petites.

MATERIAUX

- Murs en blocage de schiste gris-vert.
- Façade crépie.
- Bandeau et chaînages d'angle, idem.
- Corniche de bois.
- Souches de cheminée en schiste avec couronnement d'ardoise.
- Marches du perron en schiste ardoisier et granit.
- Appuis des fenêtres en granit.

PARTI GENERAL

Maison de plan rectangulaire allongé N.S., aspectée à l'Ouest, à rez-de-chaussée sur cave, étage et comble, couloir et escalier axial.

Souches de cheminée en pignon.

Façade rythmée horizontalement par le soubassement horizontal qui compense la pente du terrain, par un bandeau plat dans le deuxième entraxe et la corniche du toit. Rythme vertical donné par trois travées à trois niveaux d'ouvertures rectangulaires.

La porte axiale est précédée d'un perron à volée droite de cinq marches. Les fenêtres du deuxième niveau sont de dimensions plus importantes que celles du premier niveau; leurs linteaux sont surmontés d'une corniche moulurée.

L'appui de la fenêtre axiale, saillant, sert également de corniche au linteau de la porte axiale, son profilage est identique à celui des corniches de fenêtre (mauvais état)



Encadrements des fenêtres feuillurés.

Volets à ouïes.

Lucarnes à devanture de bois, surmontées d'un fronton triangulaire.

Le soubassement est ouvert au Sud d'une petite meurtrière, au Nord d'une fenêtre rectangulaire.

35 BAIN DE BRETAGNE Rue des Tanneries r
s 16
MAISON

FIG. 36 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 74 V



Cf photos nos 27 et 28

Bâtiment antérieur à 1837 (XVIII ème siècle ?) dont l'intérieur a été transformé sauf l'escalier et dont quelques ouvertures ont été modifiées très récemment.

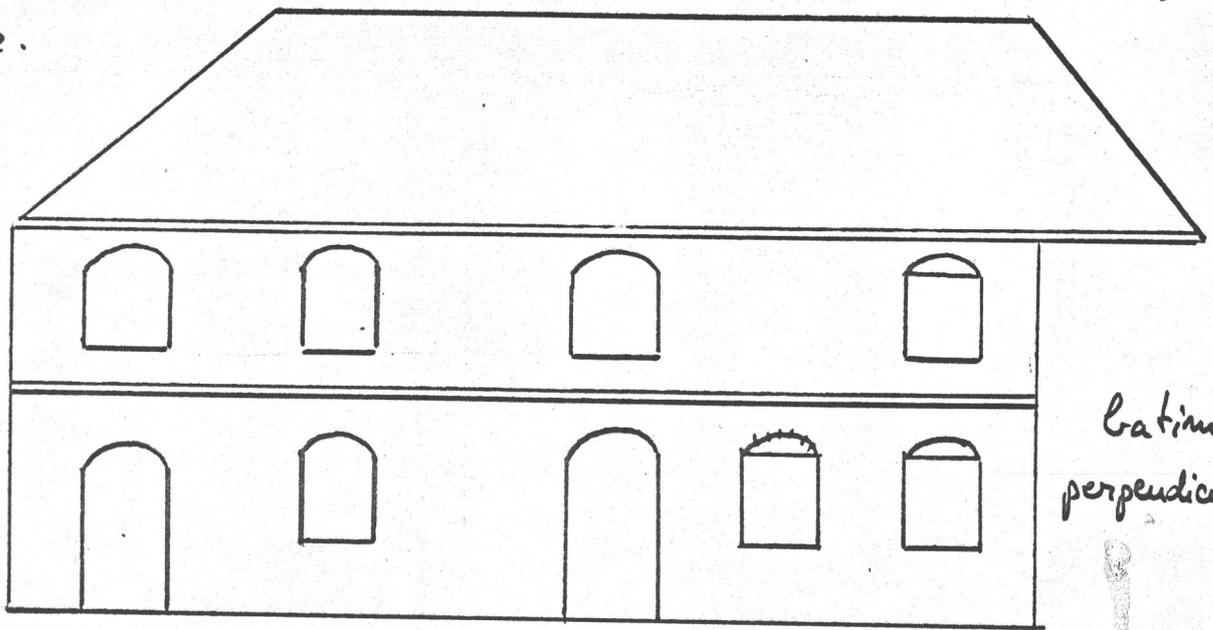
Bâtiment de plan rectangulaire, à façade antérieure **aspectée** au Sud.

Cette façade, percée irrégulièrement, a cependant toutes ses ouvertures de même type : portes ou fenêtres à arc en segment, appareillé de claveaux de schiste gris-vert en bande bombée mal tracée; les sommiers sont constitués d'assises de schiste gris-vert taillées sommairement; les appuis ont été refaits en ciment. Les jambages sont appareillés tout aussi sommairement dans le même matériau parsemé de grès armoricain. Les deux fenêtres de l'unique travée axiale du mur latéral gauche (Ouest) sont de même type. Les murs sont appareillés de grès armoricain parsemé de schiste bleu.

A l'entraxe court un bandeau plat fait de trois assises mal taillées de schiste gris vert sur les faces Sud et Ouest. Sous le toit, sur les faces Sud et Ouest, une corniche de schiste gris-vert profilée en un quart de rond volumineux entre deux listels.

La toiture d'ardoise est à deux versants et croupes extrêmes.

Rue du collège.
parcelle 885
(1837)



Batiment
perpendiculaire

OUEST

FACE SUD

Les jambages de la porte de la travée Ouest sont refaits ainsi que la fenêtre de la travée Est au Rez de Chaussée et la fenêtre isolée qui la flanque à sa gauche, à linteau de béton: l'arc en segment de cette dernière a été supprimé.

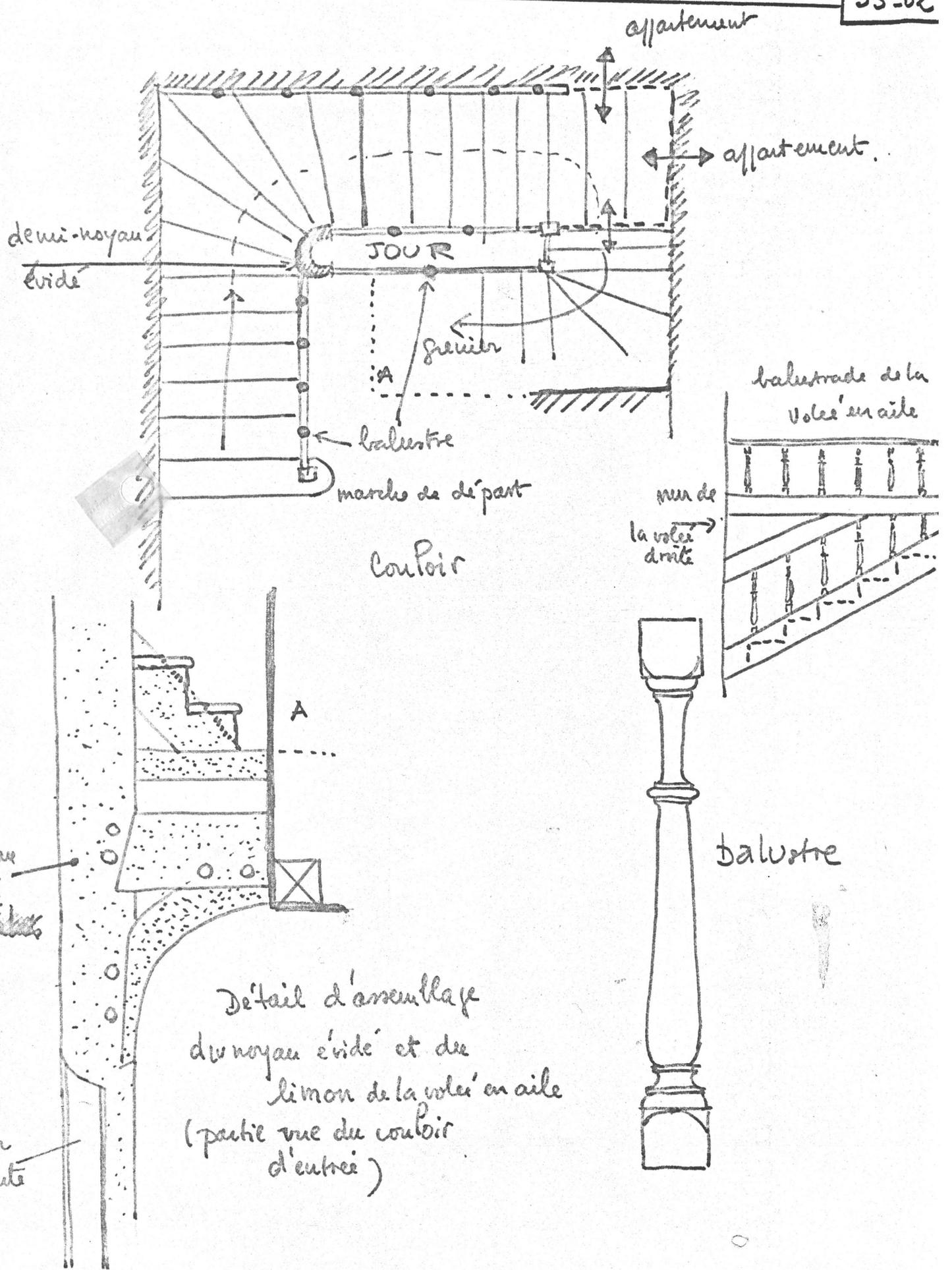
La porte axiale ouvre sur un couloir perpendiculaire à la façade, au fond duquel se trouve l'escalier accédant à l'étage et aux combles.
(porte d'accès fermée)

MARSON
P. 885 cadastre 1837

Rue du Collège

35. BAIN DE BRETAGNE
HABITAT URBAIN.
.D.C.

35-02



Détail d'assemblage
du noyau évidé et du
limon de la voûte en aile
(partie vue du couloir
d'entrée)

Table des figures : (suite)

FIG. 30 Facade
71 35 88 V

FIG. 31 Facade principale
71 35 85 V

FIG. 32 Facade Sud
71 35 86 V

FIG. 33 Facade principale
71 35 87 V

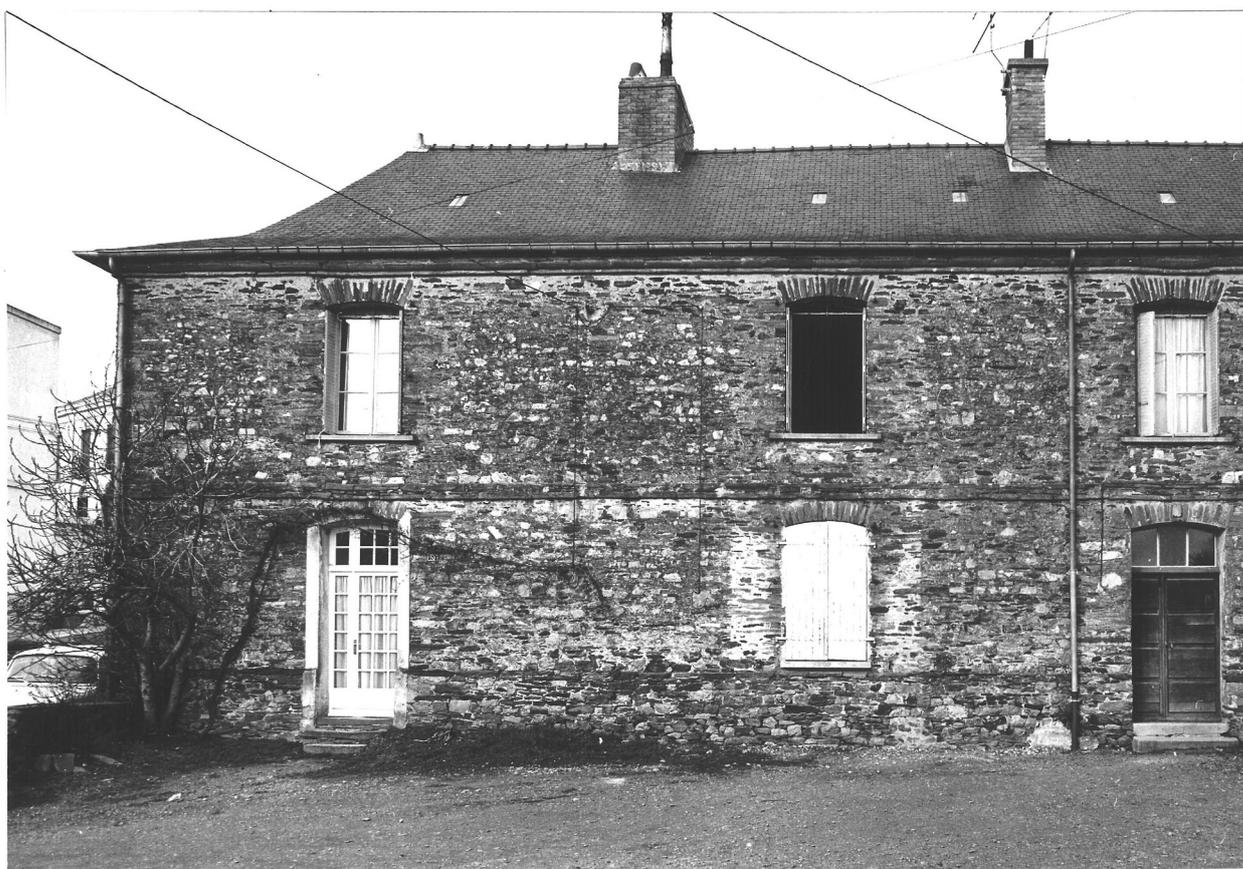
FIG. 35 Facade principale
71.35.83 V

FIG. 36 Facade principale
71 35 74 V

35 BAIN DE BRETAGNE Rue du College n 10
MAISON

FIG.27 Facade anterieure

Cl.Inv.Artur 71 35 76 V



35 BAIN DE BRETAGNE Rue du College n 10

MAISON

FIG. 28 Facade laterale

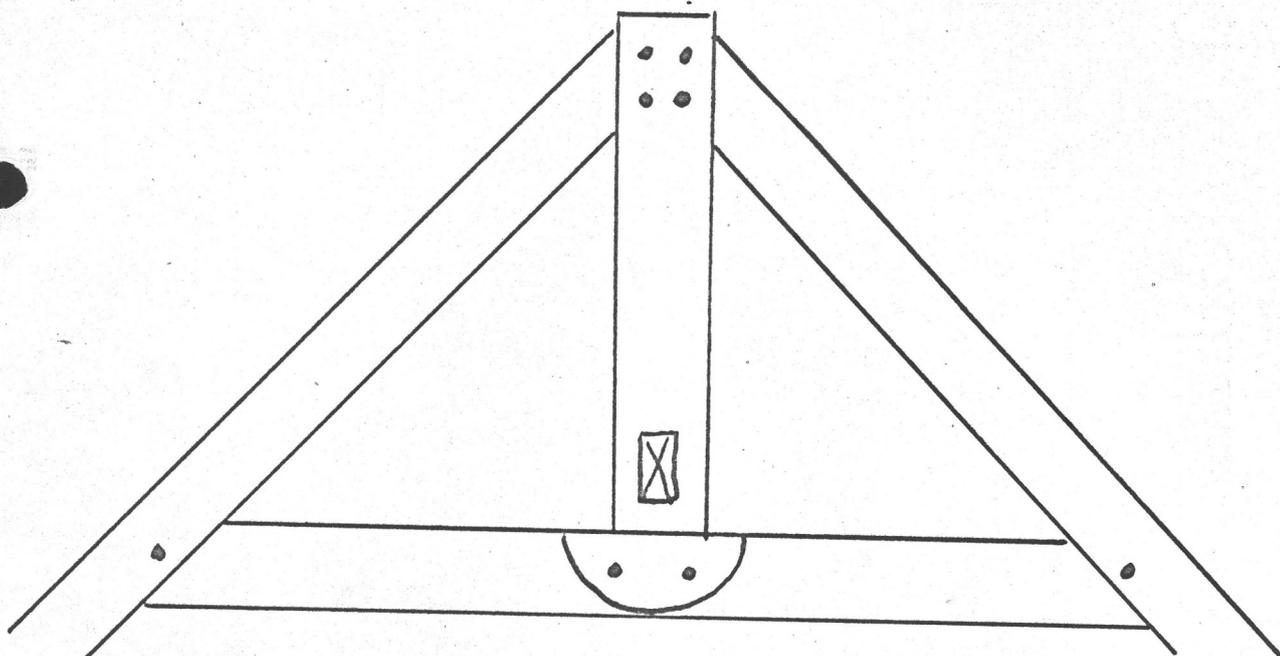
Cl. Inv. Artur 71 35 77 V



16, grande rue (café)

Charpente

modifiée. quelques pièces anciennes subsistent
- entrain retroussé
- étréissellement par goussets



- Assemblages par tenons, mortaises, chevilles.
- les arbalétriers ont été doublés et
les pannes refaites

35 BAIN DE BRETAGNE Grande Rue n 16
MAISON

FIG.20 Escalier en vis

Cl. Inv. Artur 71 35 81 V



35 BAIN DE BRETAGNE Grande Rue n 16
MAISON

FIG.21 Tourelle d'escalier :
linteau de porte
Cl. Inv. Artur 71 35 82 V



Cf photo n° 22

Maison très transformée, dont le crépi récent laisse apparaître des encadrements d'ouvertures, anciens.

Cette habitation comporte en façade, une porte axiale entre deux travées de deux niveaux de fenêtres.

Les ouvertures sont rectangulaires, sauf les deux fenêtres de l'étage à arc en segment. De ces deux dernières, seul l'appui ancien, de schiste ardoisier, est apparent.

La porte axiale, précédée de trois marches, a ses jambages appareillés de schiste bleu - irrégulièrement - avec chanfrein sur l'arête. Le linteau a été refait.

L'encadrement de la fenêtre droite du rez-de-chaussée est récent; celui de la fenêtre gauche est fait de grès et de schiste ardoisier avec arêtes chanfreinées; le linteau également chanfreiné est monolithe (schiste ardoisier), l'appui est refait.

35 BAIN DE BRETAGNE Grande Rue n 24

MAISON

FIG. 22 Facade principale

C1. Inv. Artur 71 35 71 V



Cf photos I3, I4, I5

Place Henri IV n° 5

Construction d'inspiration "Renaissance" dans la structure et le décor de la façade antérieure.

Façade à trois travées à trois niveaux d'ouvertures dont un de lucarnes avec nette prédominance de la travée axiale.

L'appareil du niveau inférieur est en granit grès appareillé en plate-bande sauf les chaînages d'angle à bossage d'onglet.

L'appareil du deuxième niveau est en tuffeau à appareil en plate-bande lequel disparaît complètement derrière le décor qui occupe toute la largeur de la façade.

L'appareil du troisième niveau de lucarnes est en tuffeau, dans un comble à brisis, à toiture d'ardoise.

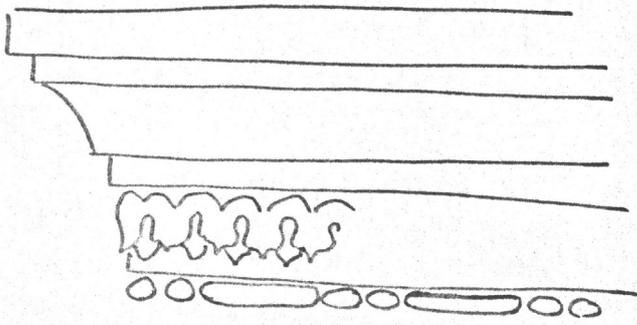
Cette inspiration Renaissance s'est faite de façon quelque peu désordonnée (manque de rigueur dans les ordonnances et dans le parti décoratif).

Nous avons au rez-de-chaussée : une large porte cochère axiale à linteau appareillé en plate-bande, sommiers arrondis, agrafe à volutes à la clef; de part et d'autre deux fenêtres rectangulaires à linteau en plate-bande et sommiers arrondis appui en granit (simple bandeau). Au niveau de l'imposte court un bandeau mouluré profilé en bandeau plat, quart de rond, listel. Les deux premiers niveaux sont séparés par une corniche saillante profilée en bandeau, doucine, listel et bandeau.

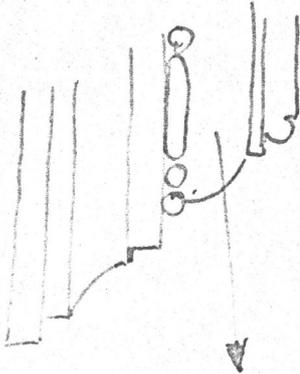
Au deuxième niveau : trois fenêtres rectangulaires (la fenêtre axiale est une porte-fenêtre précédée d'un balcon). Ce niveau comporte un programme de pilastres, tableaux avec une modénature très chargée (cf croquis de divers motifs décoratifs), en particulier pour la fenêtre centrale à doubles pilastres.

L'ensemble des pilastres soutient un entablement chargé que surplombe largement la corniche.

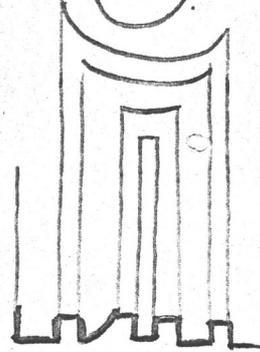
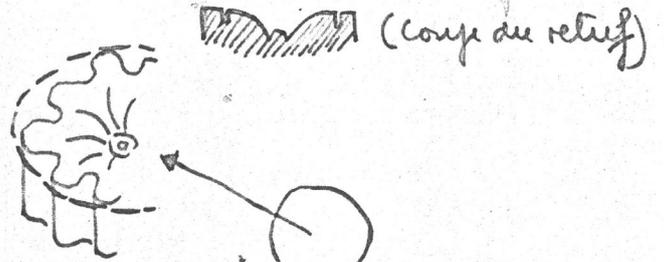
Au troisième niveau, la lucarne centrale rectangulaire, sommée d'un fronton curviligne, dont le tympan est orné d'un écu dans un cartouche encadré de palmes, comporte deux baies géminées en plein cintre.



APPUI DES FENETRES



MOULURES d'ENCADREMENT
des FENETRES LATERALES
DU DEUXIEME NIVEAU



PLASTRES SOUTENANT LE
LINTEAU (fenêtre axiale
du 2^{eme} niveau)



ENTRELAES DE LA CORNICHE
DU TOIT

5. BAIN de BRETAGNE. HABITAT URBAIN
maison D.C.
n° 5 place Henri IV

Cf photo n° 4

SITUATION

Maison située côté Ouest de la place, dans un alignement aspecté à l'Est.

MATERIAUX

Murs construits en petit appareil de grès armoricain, recouverts de crépi.

Ouvertures en grand appareil de schiste noir et pourpre.

PARTI GENERAL

Plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest. Un couloir longitudinal Nord donne accès à la cour postérieure et à l'escalier en bois à une volée tournant à droite qui distribue l'étage.

La façade principale a été modifiée par l'adjonction d'une devanture de bois. Seules sont conservées la porte d'accès au couloir et la fenêtre axiale qui éclaire l'étage. La porte rectangulaire conserve dans son jambage gauche l'anneau plat de fer décoré de ciselures en arête.

La façade postérieure a été restaurée.

35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 5

MAISON

FIG. 13 Facade principale

C1. Inv. Artur 71 35 166 V



35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 5

MAISON

FIG.14 Facade principale : detail
Fenetre

Cl. Inv. Artur 71 35 168 V



35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 5

MAISON

FIG.15 Facade principale : detail de
la lucarne centrale

Cl. Inv. Artur 71 35 167 V



Photo n° I6SITUATION

Maison d'angle (N.E.) de la place, située dans un alignement. Elle jouxte au Sud la Banque Populaire de l'Ouest, édifice de même volume mais refait et au Nord une maison de même volume également (2 rue de la Tannerie) mais à petit pignon en façade couvert d'un toit à deux versants perpendiculaire à la ligne de faitage de la maison.

MATERIAUX

La partie inférieure de la maison a été aménagée en magasin avec devanture récente.

Le mur de la façade est appareillé en moëllons et pierres de taille de schiste feuilleté gris-vert avec alternance d'arases de grès blanc.

Les entourages de fenêtres sont tous appareillés en pierres de taille de grès avec appuis de schiste noir.

Un bandeau de schiste noir souligne le troisième entraxe.

PARTI GENERAL - ELEVATIONS EXTERIEURES

Maison de plan rectangulaire allongée d'Ouest en Est à passage couvert au premier niveau. Ce passage donne accès à une petite cour intérieure.

La façade présente un appareil soigné mais les murs postérieurs sont de construction médiocre (torchis).

Façade à trois niveaux d'ouvertures, le premier niveau étant refait sauf le porche d'entrée. Les deux niveaux supérieurs sont à trois travées de fenêtres rectangulaires (plus petites au dernier niveau) : linteaux appareillés en plate-bandes, jambages harpés. Les carreaux des harpages se rejoignent grâce à un claveau intermédiaire et divisent les trumeaux horizontalement. Le même système permet aux sommiers des plates-bandes de se rejoindre et de former ainsi une assise continue.

35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 9
•
MAISON

FIG.16 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 70 V



Cf photos 8 à 12

SITUATION

Maison situé à l'angle de la place Henri IV et de la rue des Tanneries au N.E. La façade principale ouvre sur la place, en retrait par rapport à l'alignement des maisons fermant la place au Nord, la façade secondaire ouvre sur la rue des Tanneries.

PARTI GENERAL

L'édifice se compose d'un corps de bâtiment rectangulaire allongé Est-Ouest et d'une aile en équerre allongée Nord-Sud (façade latérale). Les transformations qu'a subi récemment l'hôtel en ont bouleversé complètement la structure intérieure et en partie l'aspect extérieur. Intérieurement seule la cage d'escalier et l'escalier ont été conservés (escalier en bois, tournant à gauche, à une volée, situé dans une cage semi-circulaire visible dans l'actuelle salle de restaurant).

Extérieurement les murs ont été crépis, laissant quelques encadrements d'ouvertures et un chaînage d'angle apparents. Deux vitrines aménagées récemment remplacent des devantures de bois plus anciennes en façade.

ELEVATIONS EXTERIEURES

Facade principale Sud (Cf photo n° 9)

Un auvent couvert d'ardoise construit récemment sépare les deux niveaux d'ouvertures de la façade disposées en trois travées. Au premier niveau seule la porte axiale est conservée. Une corniche de bois moulurée en doucine couronne le mur.

- Porte axiale du premier niveau

Arc surbaissé souligné par une archivoltte à crochets saillante retombant sur des culots à moulure prismatique et décor de feuillage. Intrados de l'arc mouluré d'un listel, tore, filet, cavet; crochets en faible relief à décor de choux frisés.

Un socle carré axial placé sur l'extrados de l'archivolte, décoré d'un quatre feuille supportait la croix ornée d'une rose et d'entrelacs qui a donné son nom à l'hôtel (Cf photo n° 10). Cette croix est actuellement posée sur le linteau saillant de la fenêtre axiale du deuxième niveau.

Jambages appareillés en pierres de taille de schiste gris-vert.

- Deuxième niveau

Ouvert par trois fenêtres rectangulaires de mêmes dimensions, à linteaux et appuis saillants moulurés.



Facade Est

Façade crépie aux ouvertures transformées.

Une porte et deux fenêtres au deuxième niveau subsistent.

Porte en arc surbaissé : arc à double rouleau de grès blanc mouluré (talon - listel - cavet); jambages de schiste noir et gris-vert.

Fenêtre Sud (deuxième niveau) : encadrement de schiste noir, jambages chanfreinés, appui et linteau saillants, moulurés (listel - quart de rond- cavet)

35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 10

HOTEL DE LA CROIX VERTE

DOC. 8 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine

Cl. Inv. Dagorn 69 35 105 V



1. Bain-de-Bretagne (I.-et-V.). -- Place du Champ de Foire
et Hôtel de la Croix-Verte, où logea, le 24 février 1840, Louis-Napoléon
Bonaparte, bien qu'exilé, avec un passeport d'officier Polonais

J. Sorel, éditeur,

35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 10

HOTEL DE LA CROIX VERTE

FIG.9 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 60 V



35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 10

HOTEL DE LA CROIX VERTE

FIG. 10 Porte d'entree avant
transformation

Cl. Inventaire 67 35 241 Z



35 BAIN DE BRETAGNE Place de la Republi
ique n 5

DOC. 1 - Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Vue generale
Cl. Inventaire 244.25

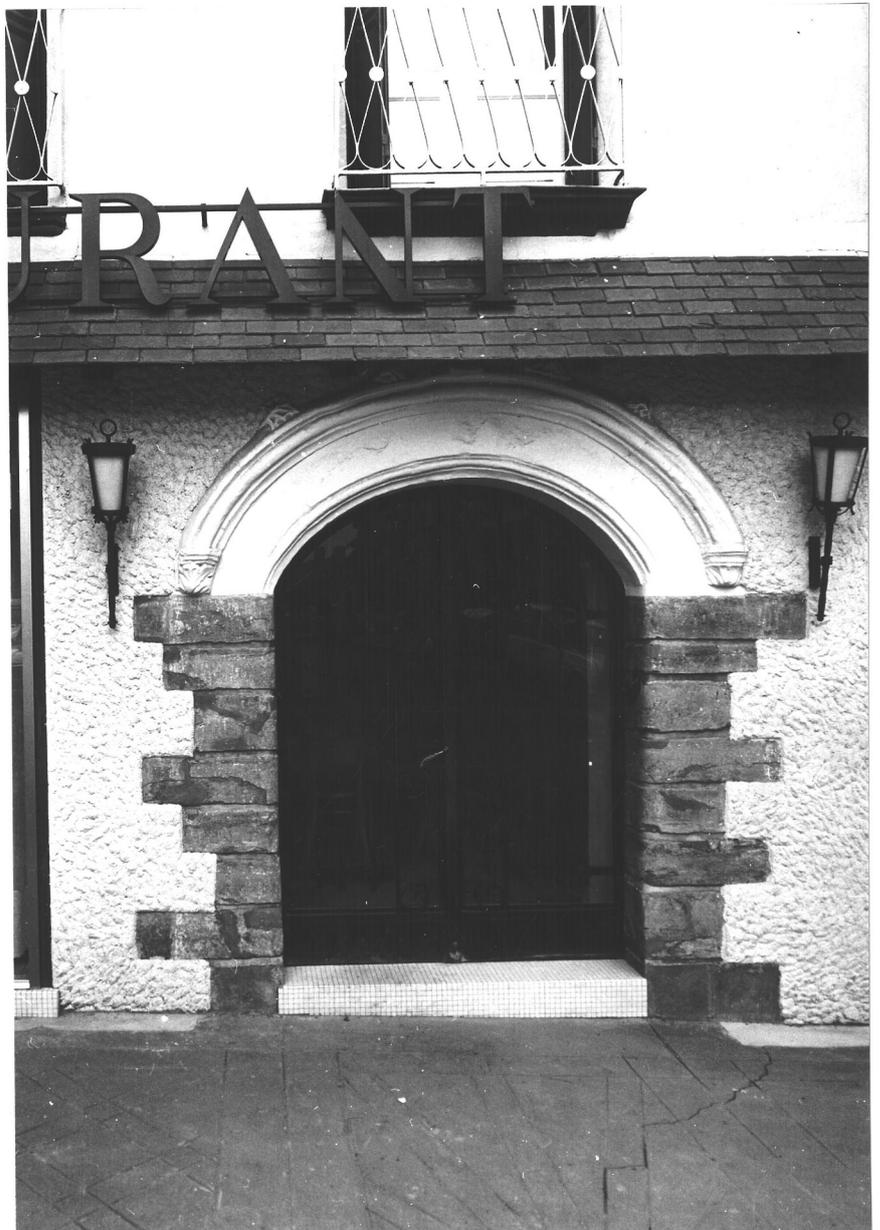


35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 10

HOTEL DE LA CROIX VERTE

FIG. 11 Porte d'entree

Cl. Inv. Artur 71 35 62 V



35 BAIN DE BRETAGNE Place Henri IV n 10

HOTEL DE LA CROIX VERTE

FIG. 12 Facade laterale Est

C1. Inv. Artur 71 35 61 V



Cf photo n° 33

Long bâtiment de construction XI ème siècle.

Longue façade à trois niveaux d'ouvertures pour le n° 3 (5 travées) et deux niveaux pour le n° 1 (3 travées).

Les deux premiers niveaux sont séparés à l'entraxe par un bandeau de schiste gris-vert (maison n° 1) ou ardoisier (maison n° 3). Même bandeau pour le dernier entraxe.

Maison n° 1 rue Hippolyte Fillieux

- Porte axiale, les autres ouvertures sont des fenêtres.
- Ouvertures à linteau en segment, appareillé de briques en plate-bande (3 rangées).
- Appui au rez-de-chaussée : granit.
- Appui au premier étage : schiste ardoisier.
- Corniche à modillons cubiques.

Maison n° 3 rue Hippolyte Fillieux

Trois travées groupées et de part et d'autre, une travée très décentrée.

* Travées centrales :

. Premier niveau

Porte axiale en plein cintre à encadrement en ciment,

fenêtres en plein cintre à encadrement en brique.

. Deuxième niveau

Trois fenêtres à encadrement de brique; linteau arrondi aux angles à l'intrados et l'extrados.

. Troisième niveau :

Lucarnes au nu du mur à devanture de bois (fronteau en bois, triangulaire).

* Deux travées latérales

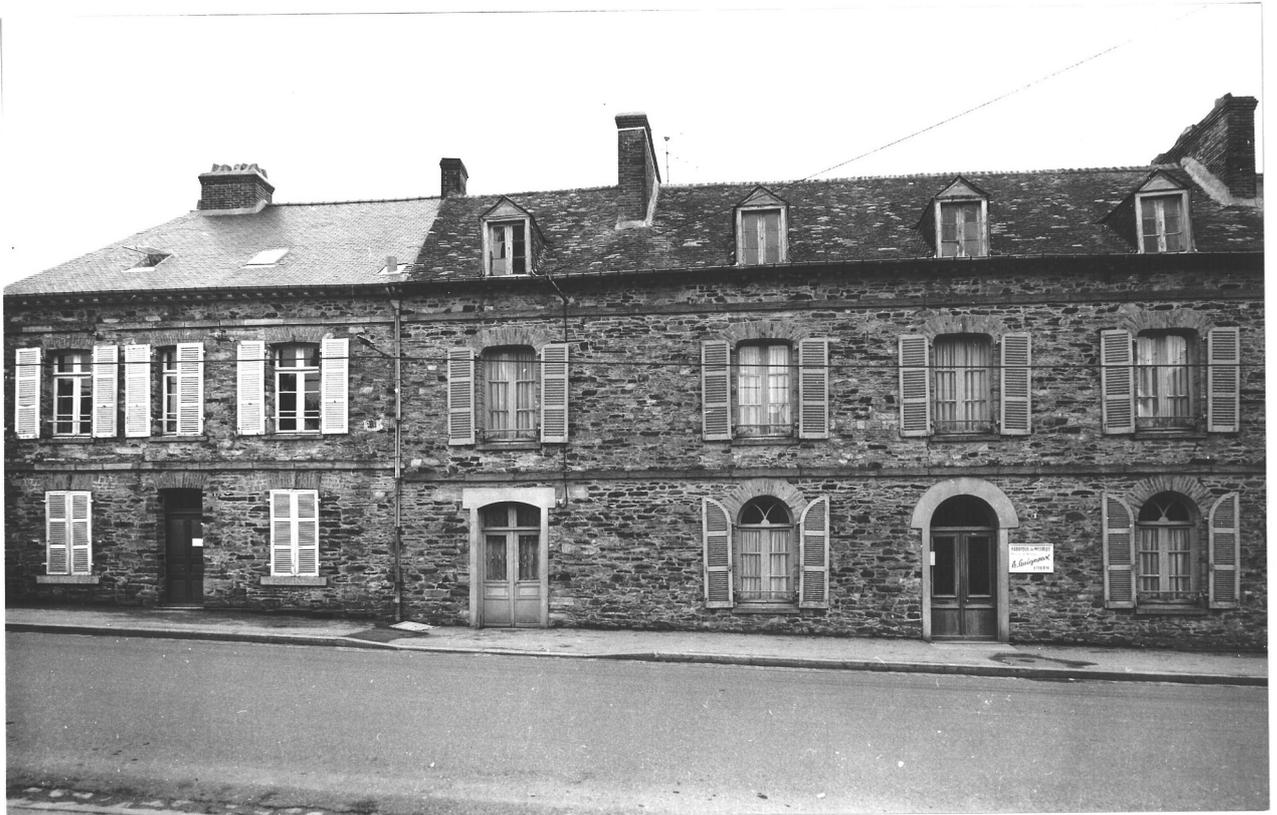
- . Porte au rez-de-chaussée à arc en segment, à encadrement de ciment.
- . Travée droite : porte de garage.
- . Au deuxième niveau, au troisième niveau : CF. Travées centrales.
- . Tous les appuis sont en schiste bleu.
- . Murs en appareil petit et moyen de grès armoricain parsemé de schiste gris vert. Appareil irrégulier soigné.

Cet édifice présente comme intérêt particulier la régularité d'ordonnance et le soin apporté dans les encadrements.

35 BAIN DE BRETAGNE Rue H.Fillieux n 1-
-3
MAISON

FIG. 33 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 87 V



MAISONS

2 (B) et 4 rue Bertrand et maison d'angle (A) de la
rue Bertrand et de la rue du Frère Emery

Cf photo n° 29

Maisons situées à l'angle de la rue Bertrand et de la rue du Frère Emery.

Ces trois maisons anciennes ont été très modifiées extérieurement : murs crépis, devantures de bois ajoutées, ouvertures modifiées.

Seules les corniches du toit, en bois, ont été conservées.

35 BAIN DE BRETAGNE Rue Joseph Bertrand
n°2
MAISON

FIG. 29 Facade Nord

C1. Inv. Artur 71 35 75 V



Emplacement et position dans l'édifice :

Propriété :

Protection :

État de conservation :

Établi en par

Revu en par

Table des figures :

- La Boulais

FIG. 40 Facade Sud
70.35.947 X

FIG. 41 Facade Sud : ouvertures
70 35 948 X.

FIG. 42 Facade Sud : linteau de la
porte d'entree 70 35 949 X.

FIG. 43 Vue Nord-Est
70 35 .950 X.

FIG. 44 Face Nord : detail de la
Fenetre 70 35 951 X.

- La Cour

FIG. 45 Cheminee
67 35 109 V

- La Ferronnais : ferme n°1

FIG. 3 Vue Nord-Ouest
70 35 967 X.

FIG. 4 Facade Sud
70 35 968 X.

FIG. 5 Facade Sud : detail de
l'entree de porte 70 35 969 X.

FIG. 6 Cheminee
70 35 970 X.

Table des figures : (suite)La Ferronnais : ferme n°2

FIG.7 Cheminee : detail de console
70 35 971 X.

FIG.8 Niche, mur Est
70 35 972 X.

FIG.9 Ebrasement de fenetre a
coussiege 70 35 973 X.

La Ferronnais : ferme n° 3

FIG.15 Facade Ouest
70 35 957 X.

FIG.16 Facade Ouest, partie Nord
70 35 958 X.

FIG.17 Puits : vue generale
70 35 959 X.

- La Ferronnais : ferme n° 4

FIG.12 Vue Sud-Ouest
70 35 960 X.

FIG.13 Facade Ouest : ouvertures
70 35 961 X.

FIG.14 Facade Ouest : detail de
Fenetre 70 35 962 X.

- La Grennelais

FIG.18 Vue aerienne
71 35 312 VR

FIG18b Facade principale
70 35 954 X.

FIG.19 Facade posterieure
70 35 955 X.

FIG.20 Pigeonnier
70 35 956 X.

- La Rivière

FIG.21 Vue generale :
prise du Sud-Ouest 70 35 974 X.

FIG.22 Puits, vue generale
70 35 975 X.

FIG.23 Facade Sud : partie Ouest
70 35 976 X.

FIG.24 Facade Sud : partie Est
70 35 977 X.

Table des figures : (suite)- La Rivière

FIG. 25 Facade Sud, porte d'entree
70 35 978 X.

FIG. 26 Porte d'entree,
detail du linteau 70 35 979 X.

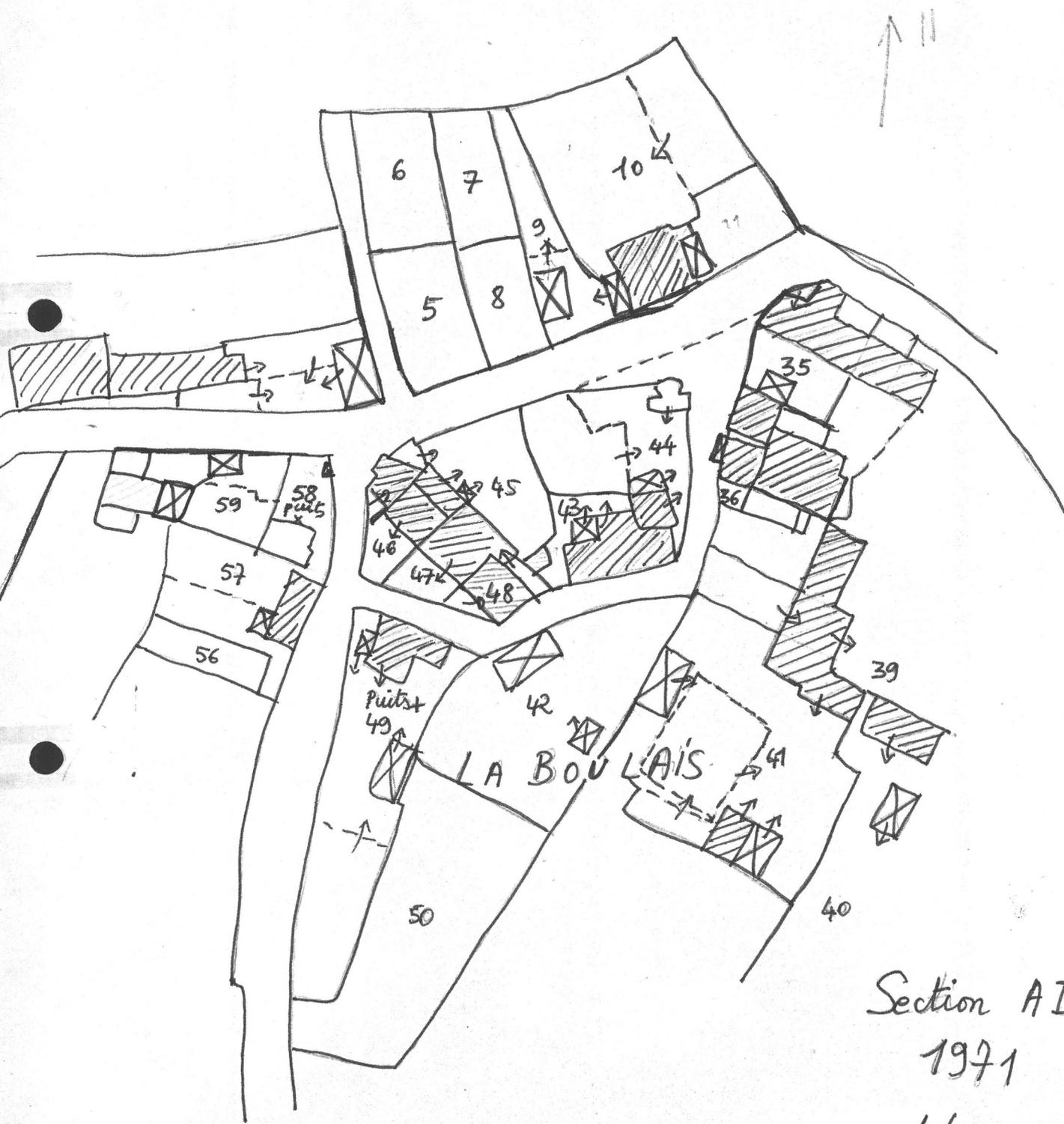
FIG. 27 Facade Sud : detail de fenetre
70 35 980 X.

35 BAIN DE BRETAGNE Place de la Republi
que n° 5.
MAISON

FIG.4 Facade principale

Cl. Inv. Artur 71 35 80 V

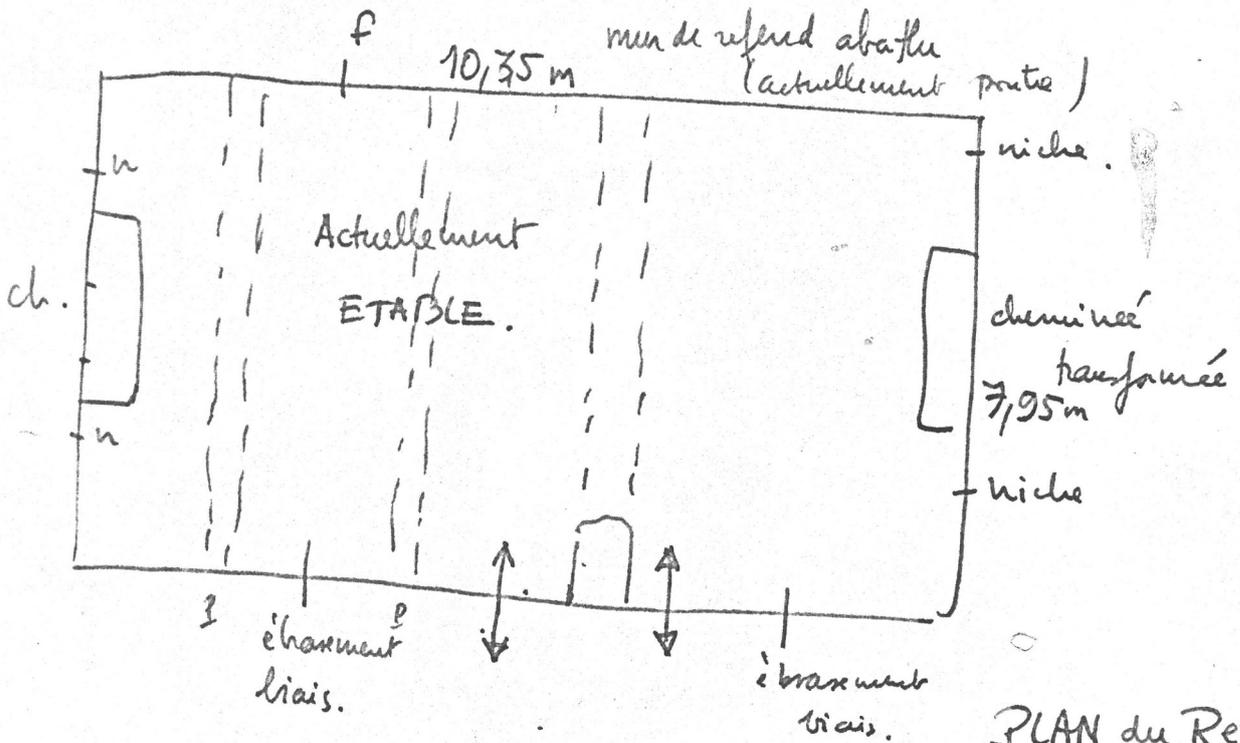




Section AI
1971
1/1000

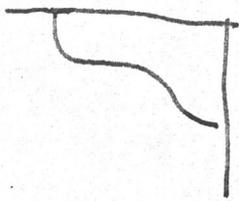
Dernier collectif

sous dossier n°6



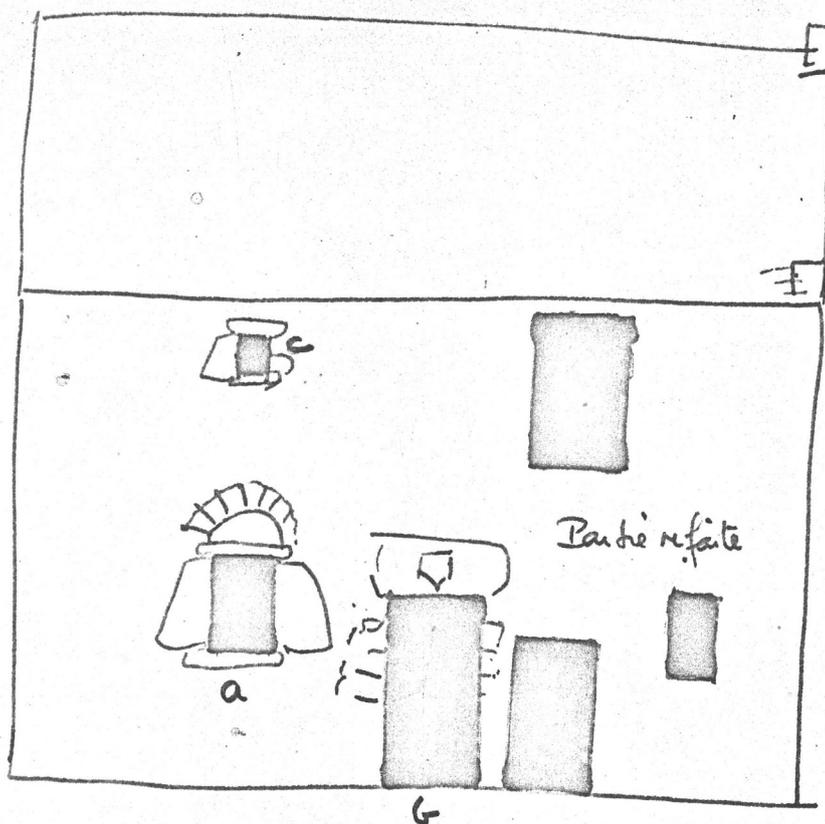
PLAN du Rez de
chaussée

- sol de terre battue.
- plafond à poutres et solives.
portes à arcs chamfrainés (points de diamant cf LA RIVIERE)
- cheminée de type courant, à manteau, rommée et console de bois:

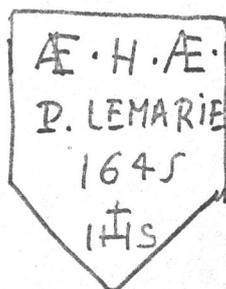

- deux niches carrées dans le mur; niches rectangulaires, feuillurées de part et d'autre de la cheminée
- linteaux intérieurs en bois.
- Charpente à 2 fermes. du type La Rivière

Dossier collectif

sous-dossier n° 6



FACE ANTERIEURE



Les ouvertures a, b, c ont leur linteau monolithes de schiste ardoisier; a et c leurs jambages monolithes idem; les jambages de la porte c sont affairés de schiste taillé dans leur partie supérieure et en grès non taillé dans la partie inférieure. Présence d'un anneau dans le jambage droit. Au-dessus de la fenêtre a, un arc de décharge à doubleaux de grès.

La fenêtre c est protégée par une grille scellée entre tableaux à un bancan et 2 traverses carrés sur angle.

Affairel petit et moyen, irrégulier de grès américain (peu de mortier)

Toiture refaite

35 BAIN DE BRETAGNE Boulais (La)
FERME

FIG. 40 Facade Sud

Cl. Inventaire 70 35 947 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Boulais (La)
FERME

FIG.41 Facade Sud : ouvertures

Cl. Inventaire 70 35 948 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Boulais (La)
FERME

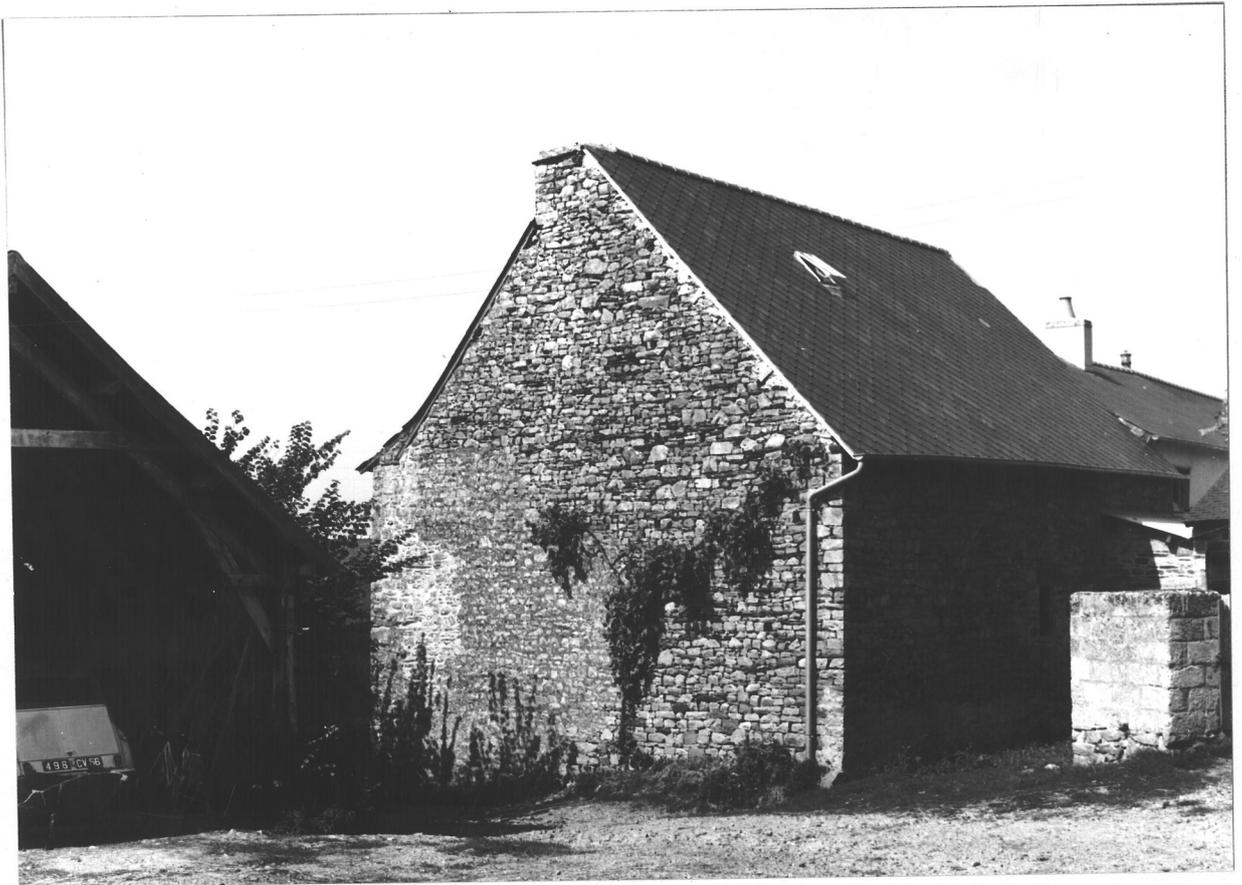
FIG. 42 Facade Sud : linteau de la
porte d'entree
Cl. Inventaire 70 35 949 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Boulais (La)
FERME

FIG. 43 Vue Nord-Est

Cl. Inventaire 70 35 950 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Boulais (La)
FERME

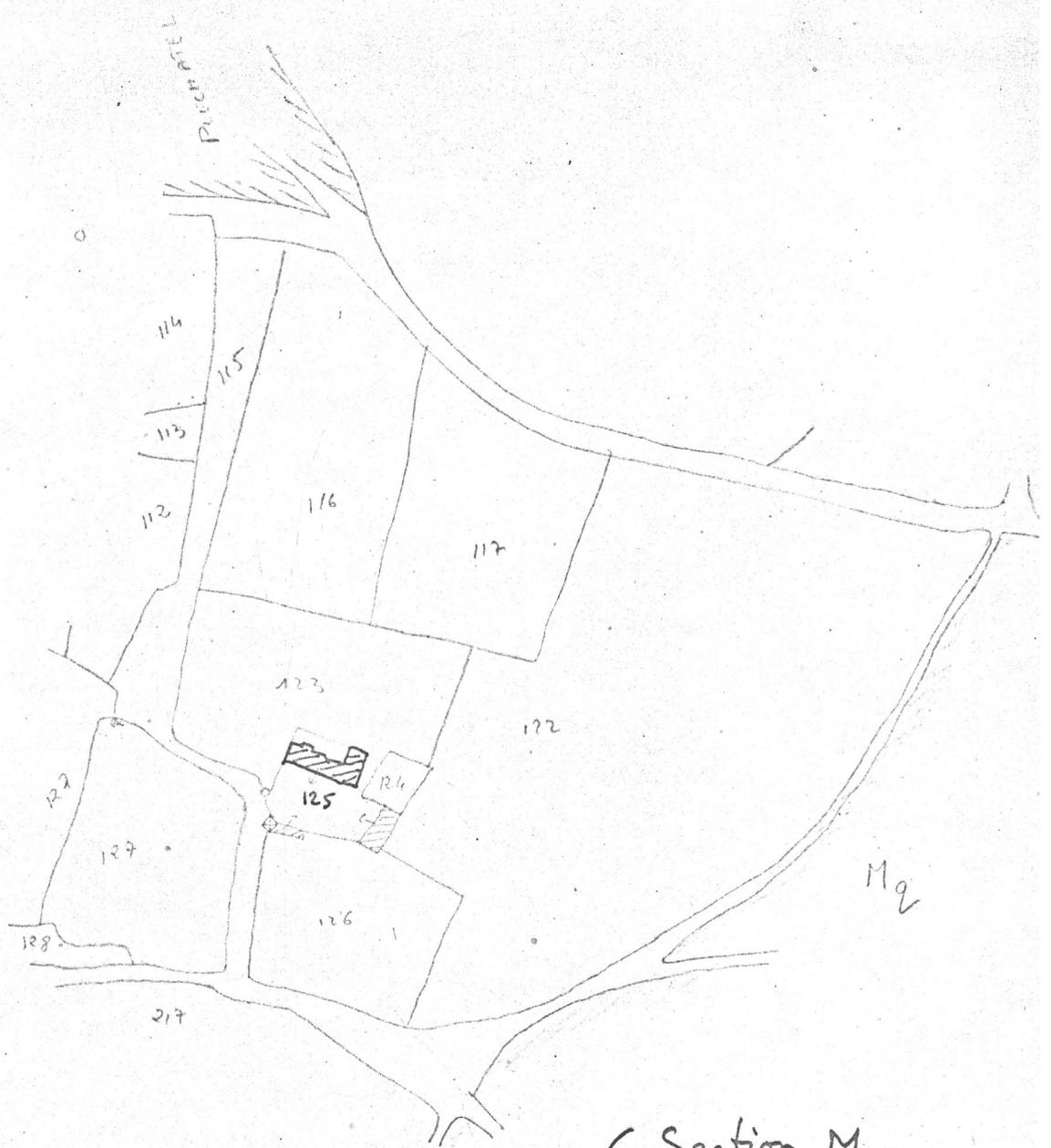
FIG.44 Face Nord : detail de la
Fenetre

Cl. Inventaire 70 35 951 X.

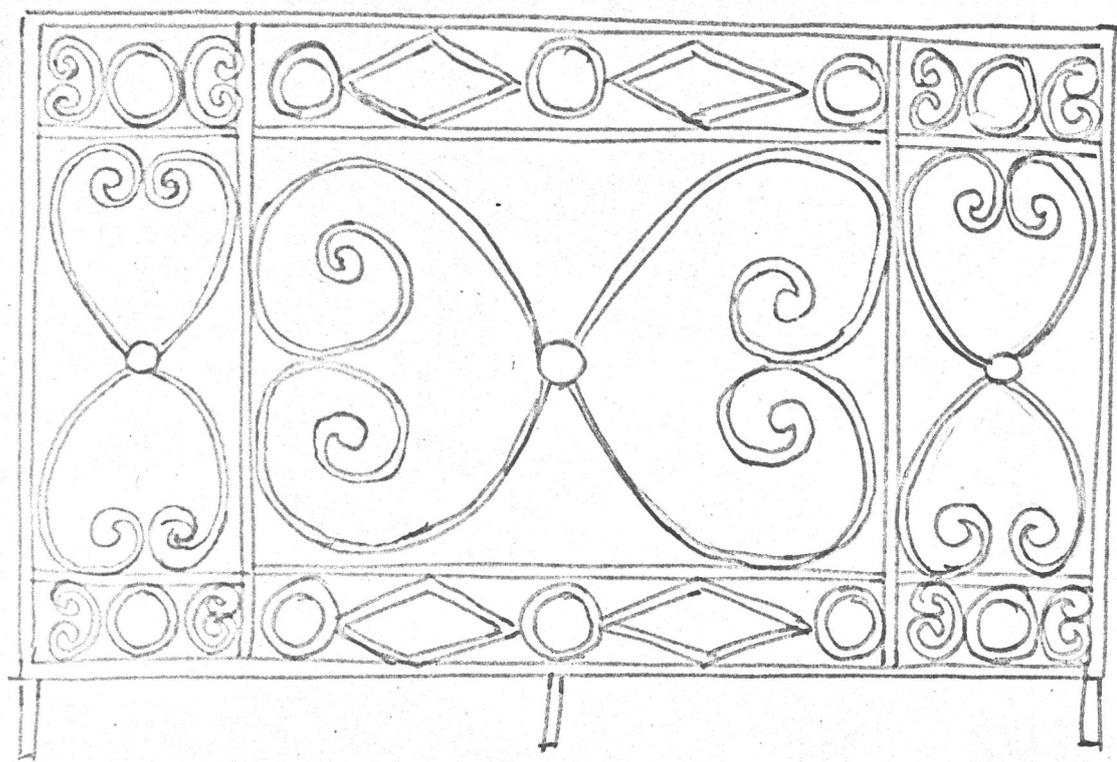


35. BAIN DE BRETAGNE

LA COUR

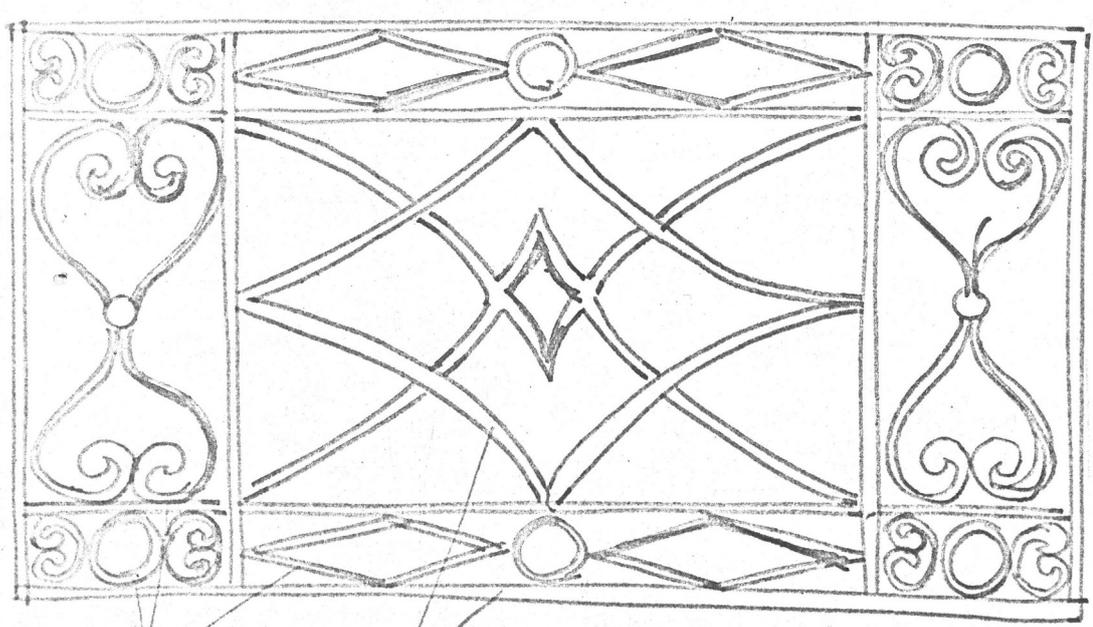


{ Section M.
Feuille 1.
1837.
1/2.500



- noyaux feus, panneaux à fers plats
- cintres, montants d'angle à fers carrés.

n° 6 . BALCON du 2^{em} niveau



fers plats.

fers carrés.

n° 6. BALCON du 3^{em} niveau

Cf photo n° 45

- Maison transformée; seule la cheminée a été conservée.

Type : engagée.

Matériaux : linteaux de bois; consoles et piédroits en tuffeau

Dimensions :

L. totale 185 centimètres,

H. linteau au foyer 150 centimètres.

Structure et décor :

Hotte droite peu saillante,

piédroits en colonnes semi-engagées,

chapiteau et base polygonaux, ornés de moulures rappelant la fin du

XVe siècle ou le début du XVIe siècle.

35 BAIN DE BRETAGNE Cour (La)
FERME

FIG. 45 Cheminee

Cl. Inv. Artur 67 35 109 V



LA FERRONNIÈRES.
parcelle 194 Nord

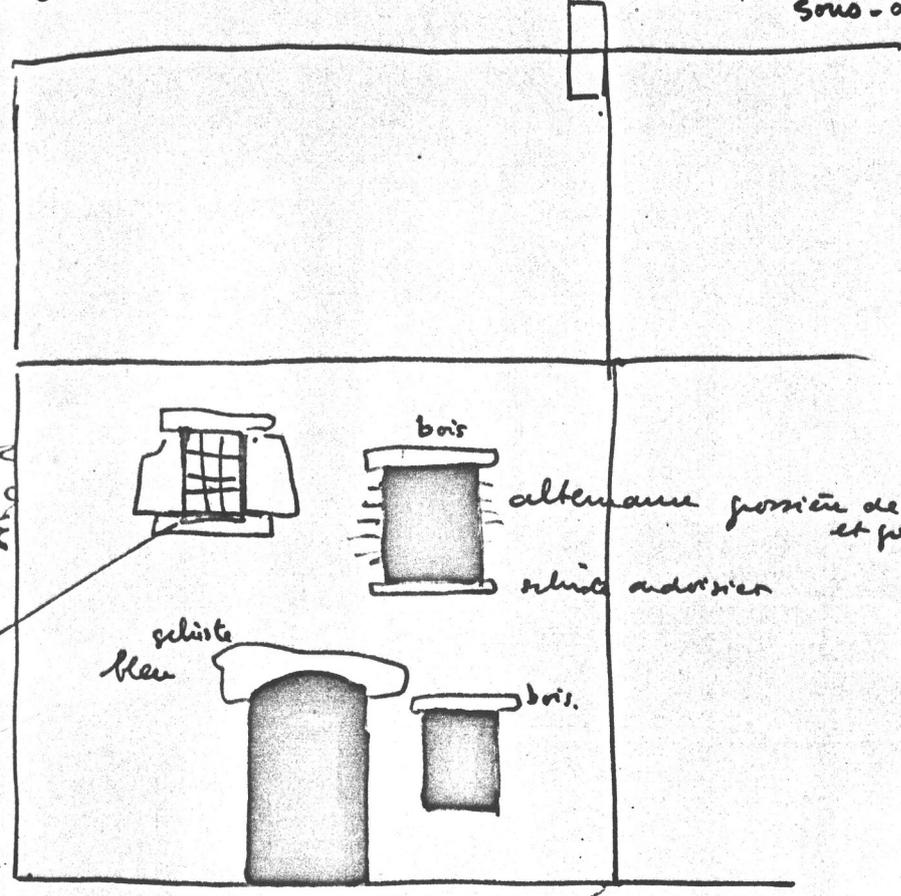
BAIN de BRETAGNE 35.
Dossier collectif . 1

35-02

sous-dossier n° 7

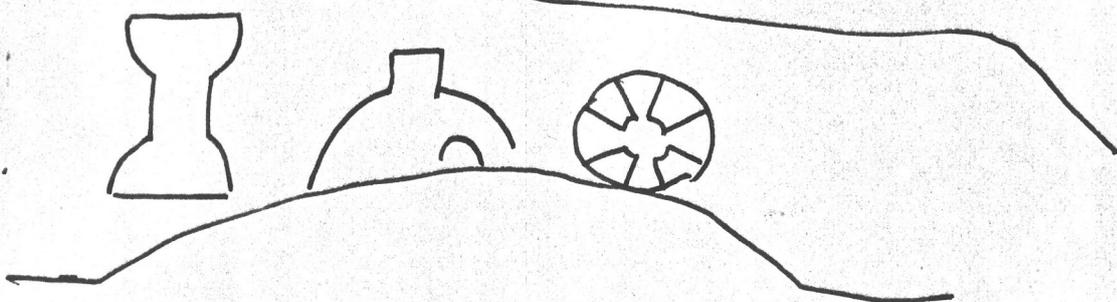
cf photos 3 à 9

Pierres
d'attente
arrangement de blocs
muraux de
de la pierre
appui
saillant



FACE ANTERIEURE

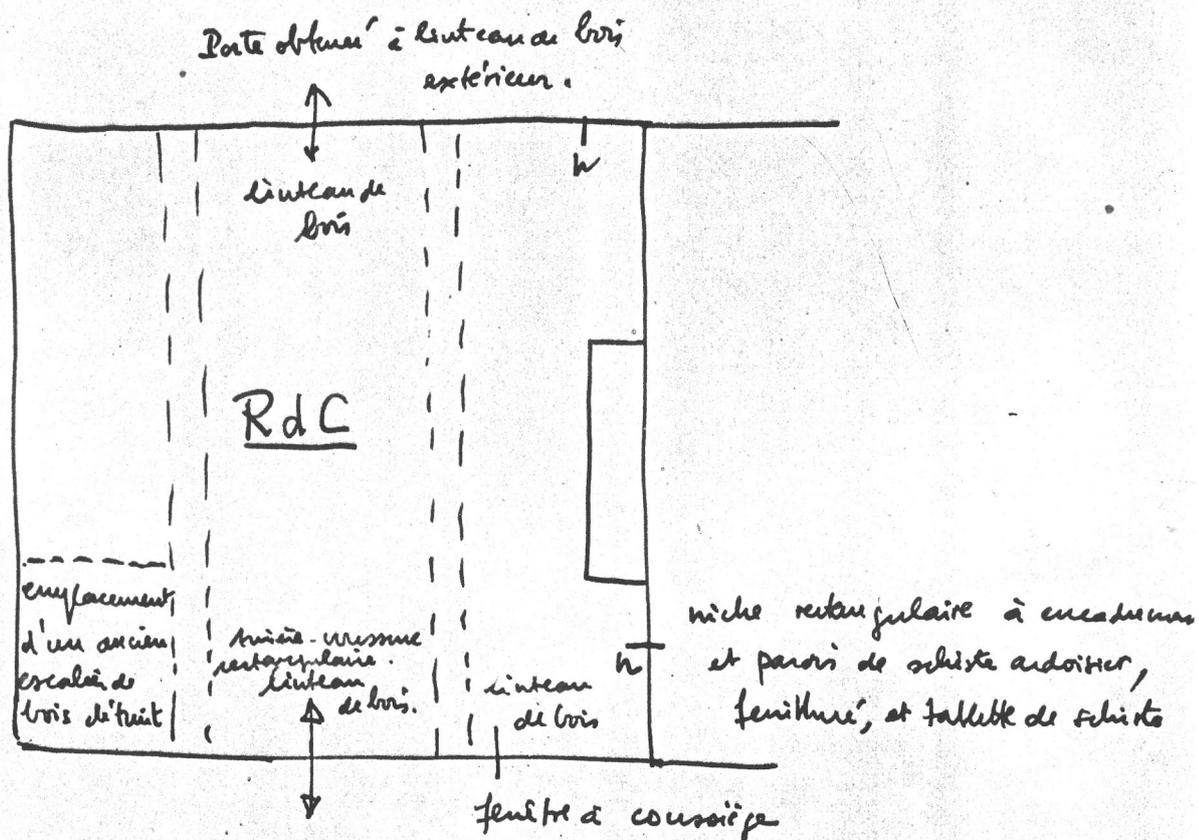
Appareil petit et moyen de pis
armé en parvenant à dalles de seliste
ardoisien.



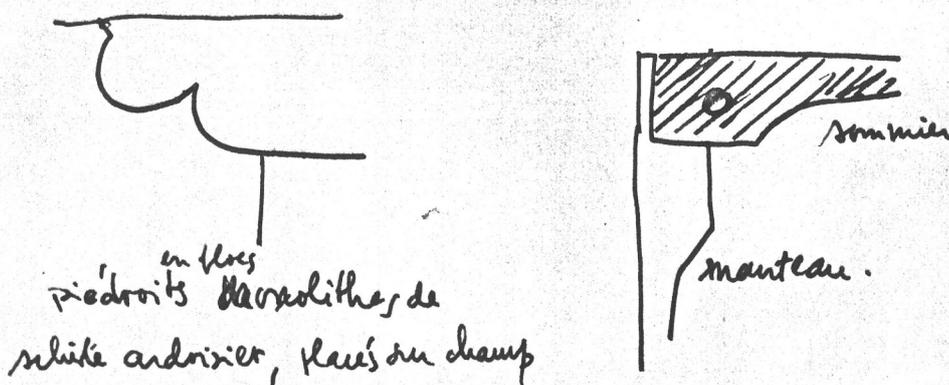
de cor pare' du linteau de la porte d'entree

La fenetre gauche de l'etage est protegee par une grille soeldie entre
tableaux à 2 barreaux et 4 traverses; barreaux à fer cané sur angle
et traverses à fer canés, trois rangs canés sur angle dans les traverses.

O Bains



- plafond à 2 poutres à aîles charpennées et solives.
- sol de terre battue.
- murs non crépis. (peut-être crépis autrefois).
- cheminée affleurée à monteau, sommité et courtoise de bois



Les petits niches sont pratiqués dans le cœur.

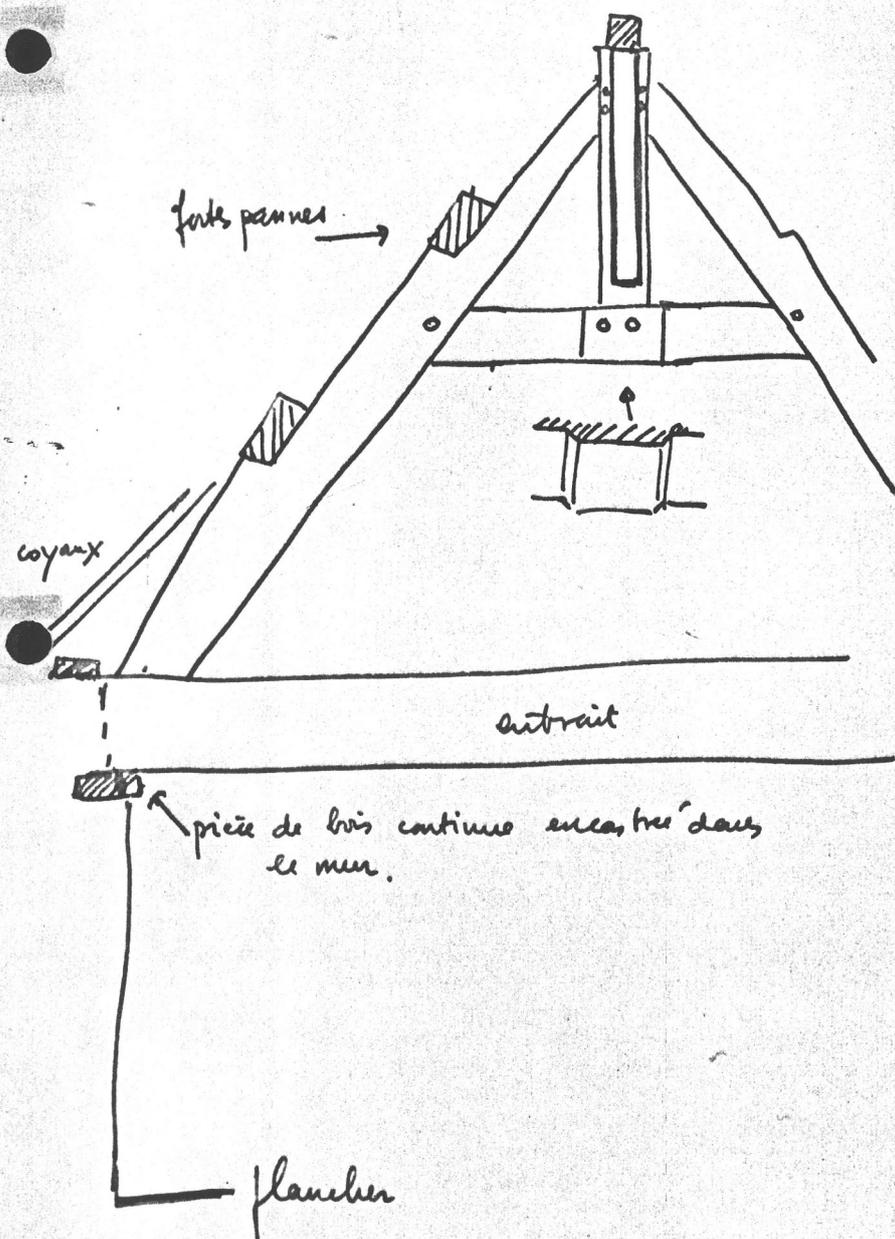
dimensions : L : 1,48m
 L : 1,75m
 P : 1,15m p 0,35m

P. Boissé

Etage: comble à haut sucoit, avec aérés actuel par échelle
extérieure, 2 fenêtres ont pratiqué dans le sucoit sur la face
antérieure, dont une gubriée.

Charpente à une seule ferme.

des deux fenêtres ont un linteau intérieur en bois.



CHARPENTE

35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.3 Vue Nord-Ouest

Cl. Inventaire 70 35 967 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferrounais (La)
FERME n 2

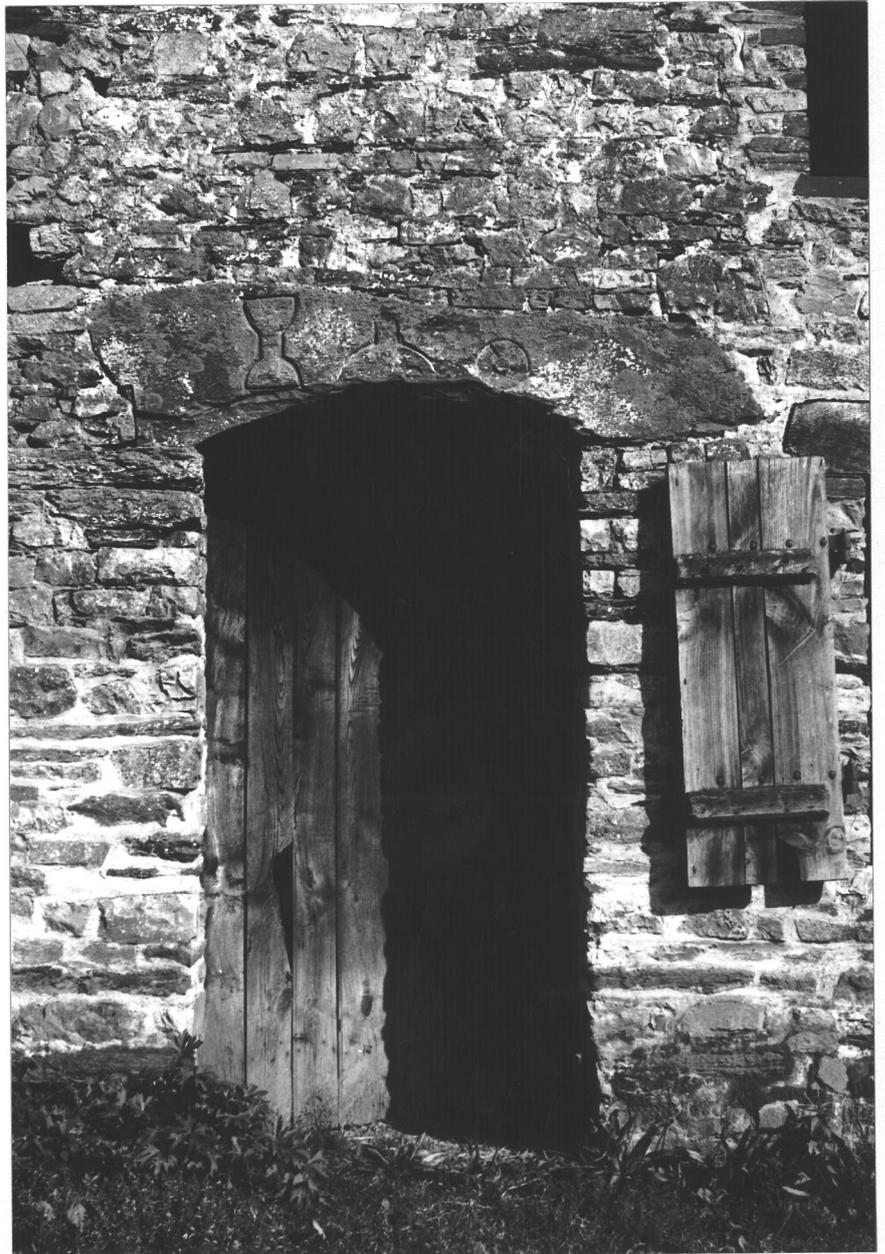
FIG.4 Facade Sud

Cl. Inventaire 70 35 968 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.5 Facade Sud : detail de
l'entree de porte
Cl. Inventaire 70 35 969 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.6 Cheminee

C1. Inventaire 70 35 970 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.7 Cheminee : detail de console

Cl. Inventaire 70 35 971 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Rue Cafarelli n 6
MAISON

FIG. 35 Facade principale

C1. Inv. Artur 71 35 83 V



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.8 Niche, mur Est

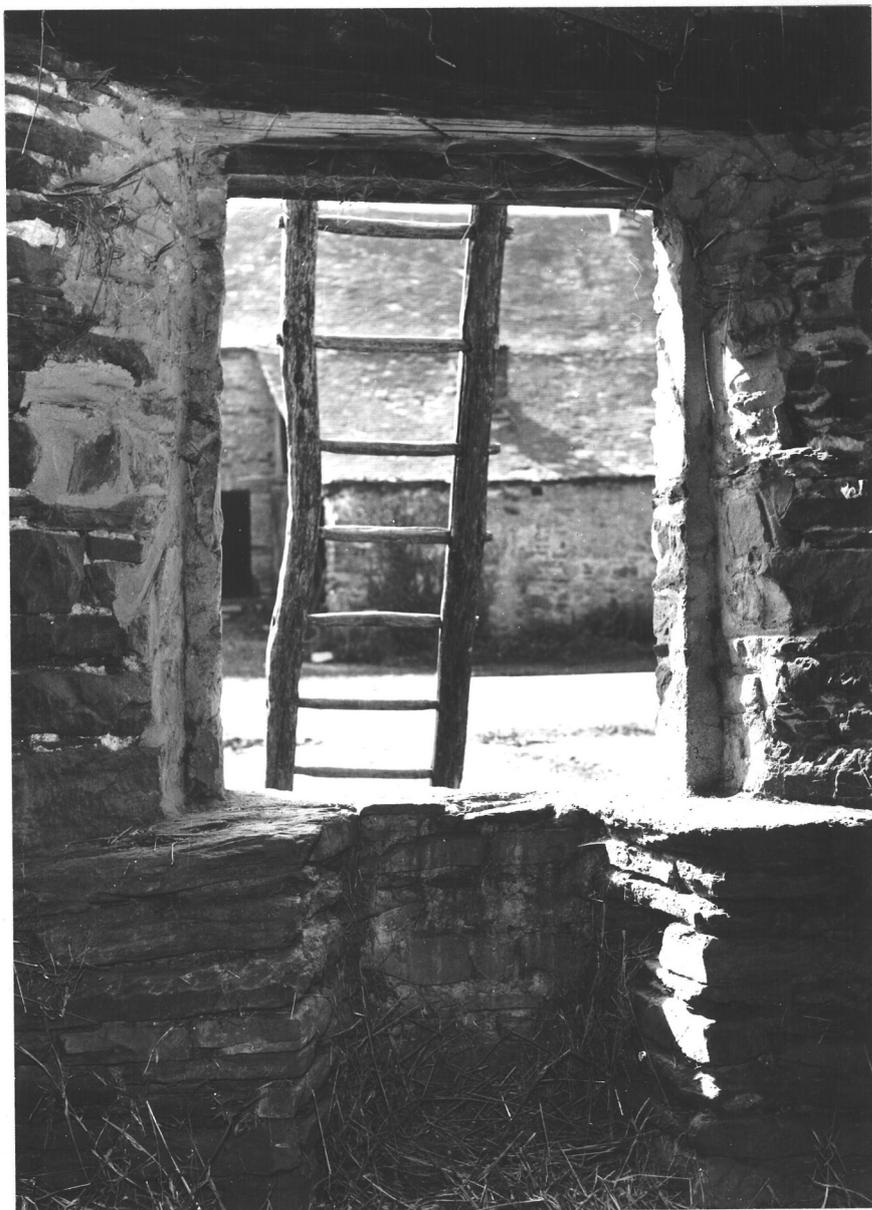
Cl. Inventaire 70 35 972 X.



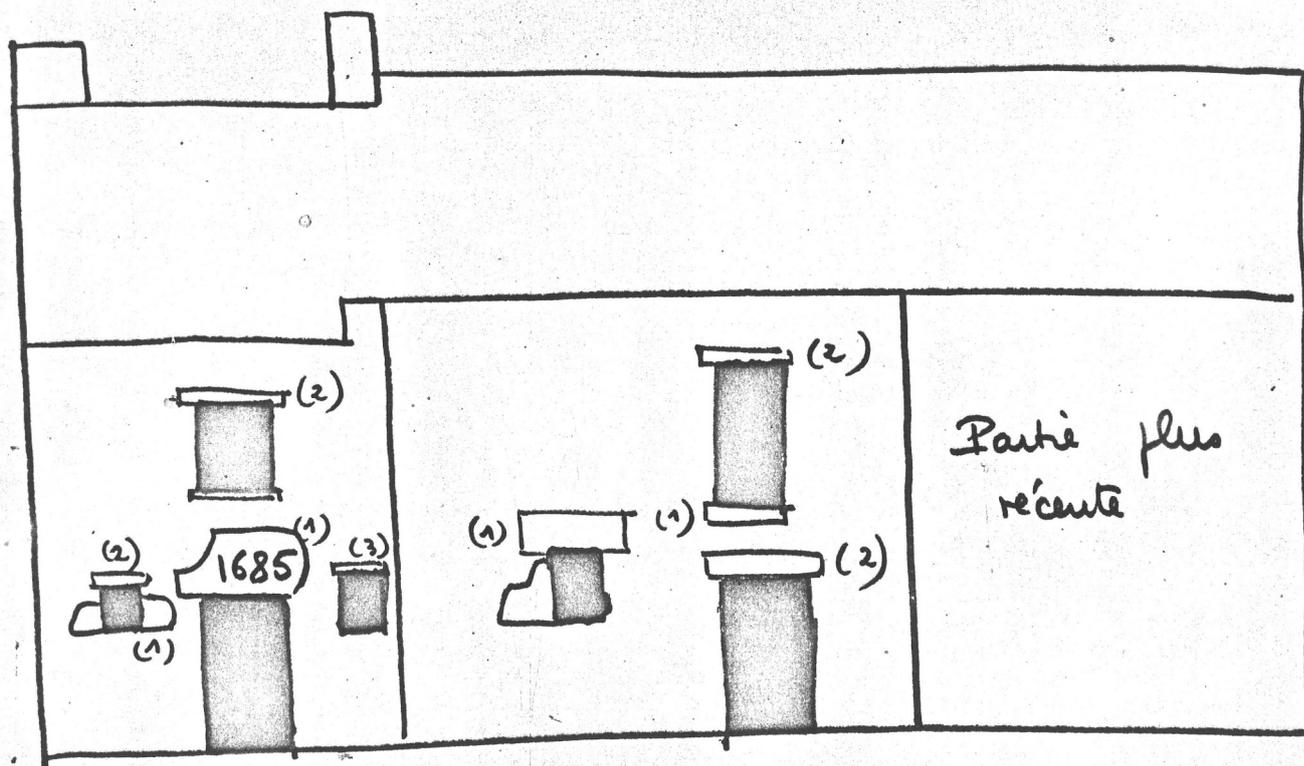
35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 2

FIG.9 Ebrasement de fenetre a
coussiege

Cl. Inventaire 70 35 973 X.



Dossier collectif sous-dossier n° 9



(1) schiste pouipre

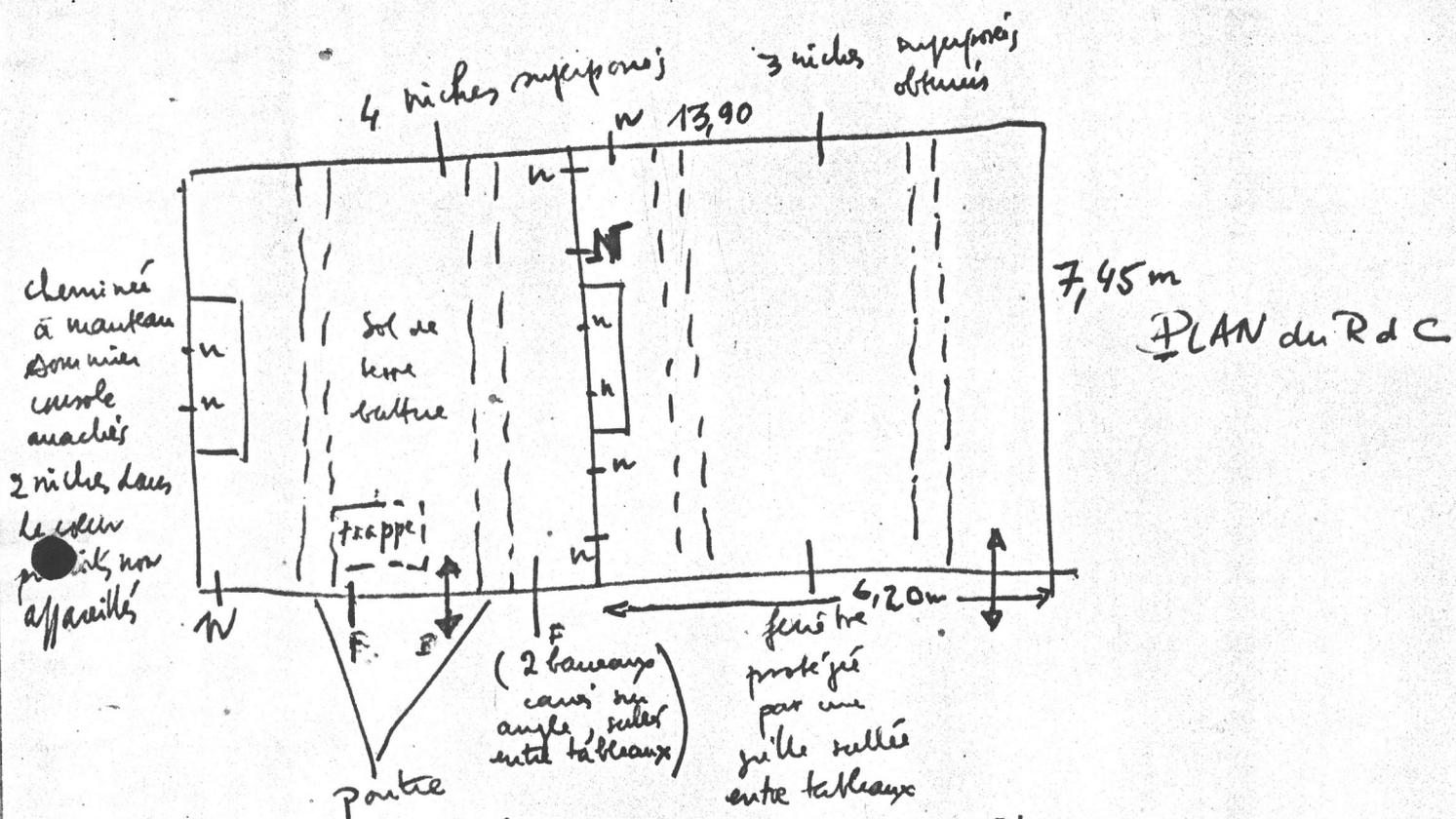
(2) bois

(3) grs.

FACE ANTERIEURE

Alignement de 4 habitations dont 3 dans leur état initial.
 A noter devant l'alignement un affleurement de schiste ardoisier.

35.0



n: petits niches carrés à linteau de schiste ou grès.

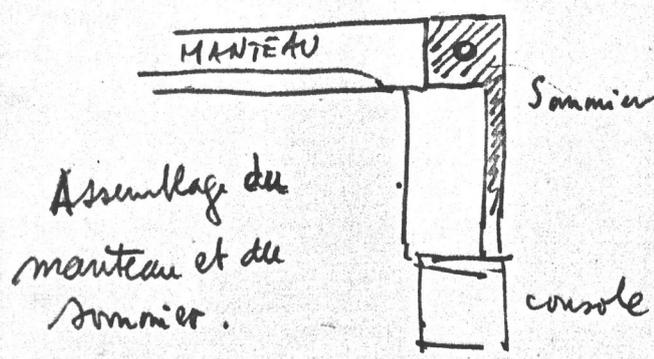
2 bancs en bois et 3 traverses
 ↓
 fer carré sur angle (trois dans les traverses)

N niche rectangulaire à encadrement feuilluré (tablette de schiste)

Cheminée adossée au mur de refend.

- cheminée affleurée à manteau, sommier, console de bois.
 console à triple ressaut en 1/4 rond
 pieds droits non appareillés.

Dimensions:
 H: 1,55 m
 L: 1,80 m
 P: 0,105 m
 P: 0,25 m



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 3

FIG. 15 Facade Ouest

C1. Inventaire 70 35 957 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 3

FIG. 16 Facade Ouest, partie Nord

Cl. Inventaire 70 35 958 X.



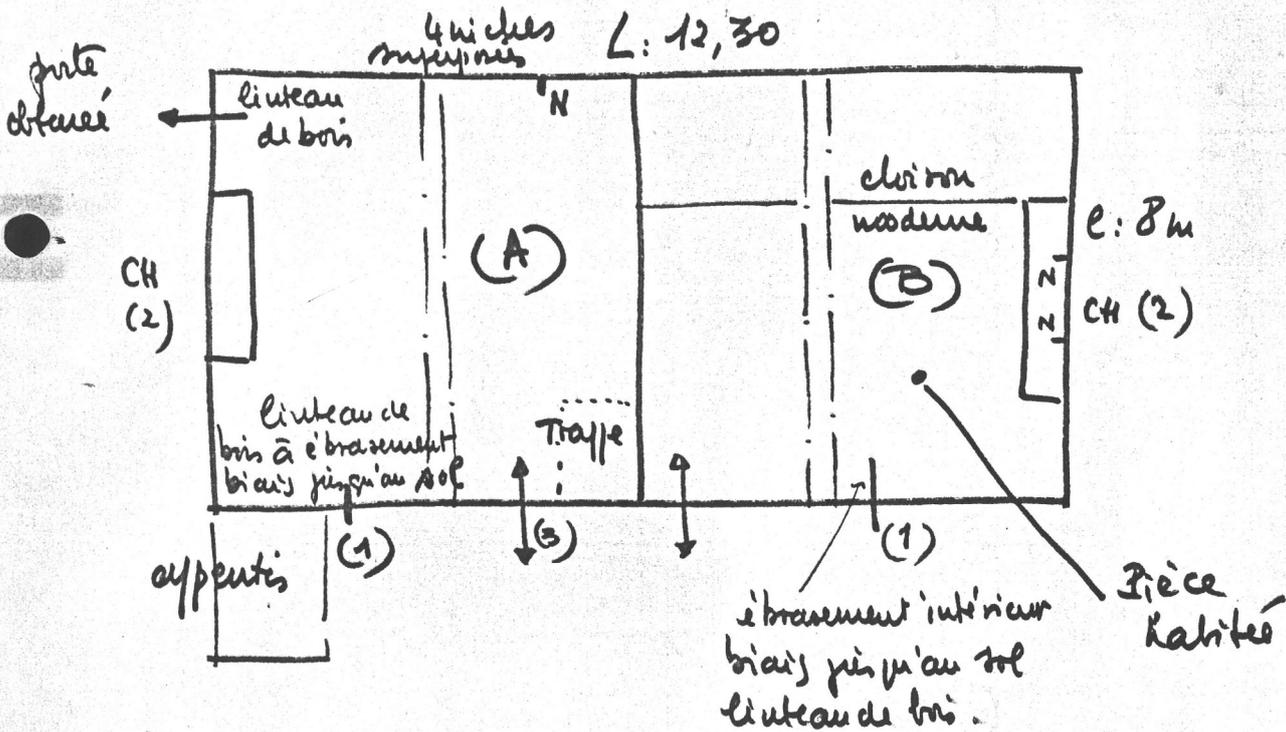
35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 3

FIG. 17 Puits : vue generale

Cl. Inventaire 70 35 959 X.



PLAN du Rd C



(A)

(1) = Fenêtre protégée par 2 barreaux et 3 traverses à fers carrés
Trois alternés traverses - barreau.

(2) = cheminée à mantelet (resteut sommier et console de bois
à 2 ressauts en quart de rond)

(3) = baieau intérieur en bois

- sol de terre battue
- murs non crépis
- poutre à arête chauffée.

(B)

(1) = fenêtre protégée par 4 barreaux à fers carrés, nulle entre
tableaux

(2) = cheminée à manteau et sommier de bois, console de bois antique
Foyer de maillons crevés de bois. Cheminée en usage.

H = 1,65 m P: 0,85 m Sol de terre battue

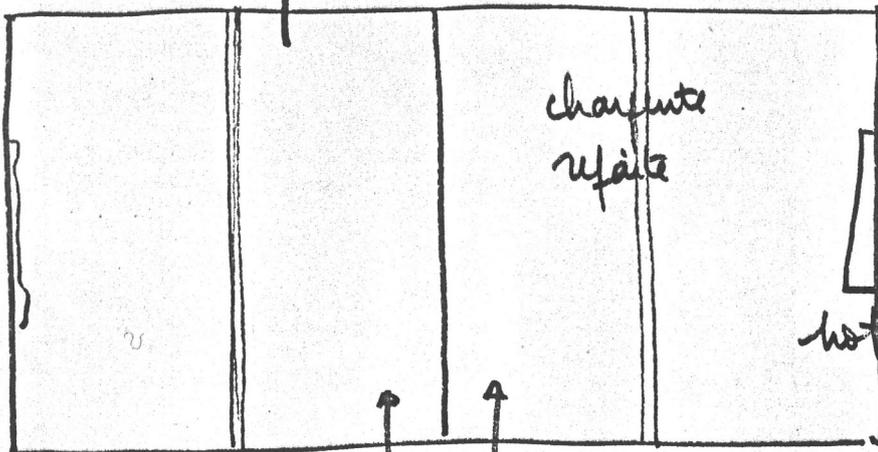
Dossier collectif

parcelles 142.143

sous-dossier n°10

petite fenêtre à ébrasement biais
linteau de bois.

hotte
arrachés



ETAGE

sous comble

Fume

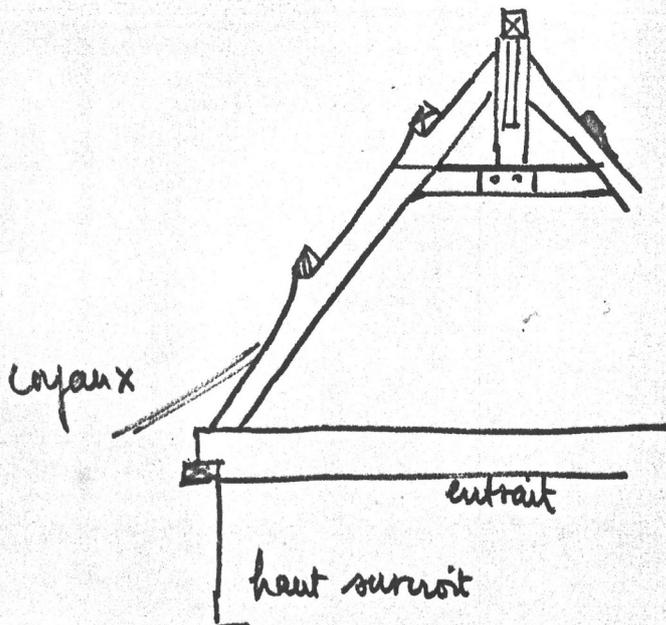
Fume

linteaux

de bois intérieur.

linteau extérieur de schiste pourpre; celui de droite porte la
date de

1715



CHARPENTE à une
seule fume

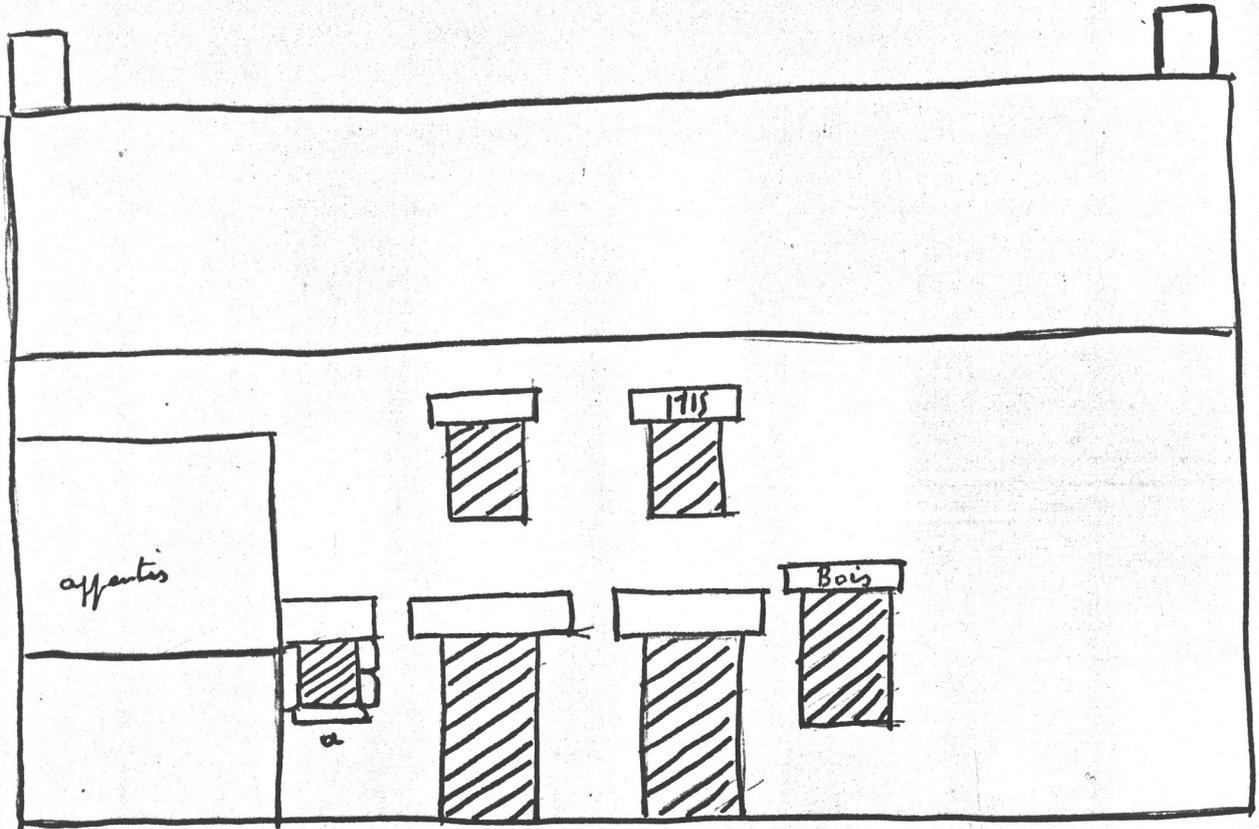
35 - Bain de Bretagne

La Ferronnais

55-02

Dossier collectif
sous-dossier n° 10

parcelles 142-143



maison
mitoyenne

Tous les linteaux sont en schiste
pourpre (monolithes)

a : fenêtre à grilles

Appareil moyen et petit de grès armoricain

Cf photos nos 2 et 3

Maison du XVIII^{ème} siècle très transformée, en particulier le rez-de-chaussée entièrement réaménagé sur les faces latérales et antérieure. Seul le premier niveau a gardé son aspect ancien malgré un épais crépi récent.

La façade Sud, antérieure, comporte trois travées; au premier niveau, trois fenêtres rectangulaires à balcon affleuré récent, à encadrement harpé à bossages et claveaux en plate-bande alternativement passante et arasée en bossages d'onglet. La clef passante est ornée d'une volute saillante présentant sur sa face antérieure trois canaux verticaux sous un cadre rempli de vagues en faisceaux parallèles. Un bandeau formant ligne d'entraxe passe sous la lucarne passante axiale, tandis que les deux lucarnes latérales sont à la capucine (en bois et probablement récente - fronton triangulaire -.)

Cette lucarne passante possède un balcon affleuré encastré dans sa partie supérieure dans la corniche en bois à modillons, qui court sous le toit. Cette grille est décrite infra. La lucarne à fronton triangulaire, a des piédroits saillants accosté d'ailerons en retrait léger. La forme de ces ailerons est celle des ailerons à volutes, courants, les rouleaux des volutes ne sont pas figurés. L'encadrement (piédroits et linteau) rectangulaire est frappé en son centre d'une clef saillante à bossage arrondi. L'appui mouluré possède un larmier.

La façade est encadrée de deux larges pilastres à 4 canaux verticaux, sans chapiteau ni base (dans leur état actuel).

Face latérale gauche (Ouest)

Au rez-de-chaussée, complètement transformé, on trouve actuellement le retour de la vitrine de la face antérieure, une porte et une fenêtre récentes.

Au premier niveau, nous trouvons décentrée vers la gauche de la façade, une fenêtre rectangulaire à encadrement harpé à bossage en double table saillante (ceci en raison de l'appareil en bossage à table saillante simple du reste du mur, à ce niveau); le linteau est appareillé en plate-bande à claveaux à crossettes (3) alternativement passante et arasée. Au-dessus de cette fenêtre un larmier

35 BAIN DE BRETAGNE Ferrounais (La)
FERME n 4

FIG. 12 Vue Sud-Ouest

Cl. Inventaire 70 35 960 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 4

FIG.13 Facade Ouest : ouvertures

Cl. Inventaire 70 35 961 X.



35 BAIN DE BRETAGNE Ferronnais (La)
FERME n 4

FIG.14 Facade Ouest : detail de
Fenetre
C1. Inventaire 70 35 962 X.



← N

35. Bain - de - Bretagne

Section F
dite de la
Martinais

1^{re} Feuille

1/2500 - 1837

La Grennelais

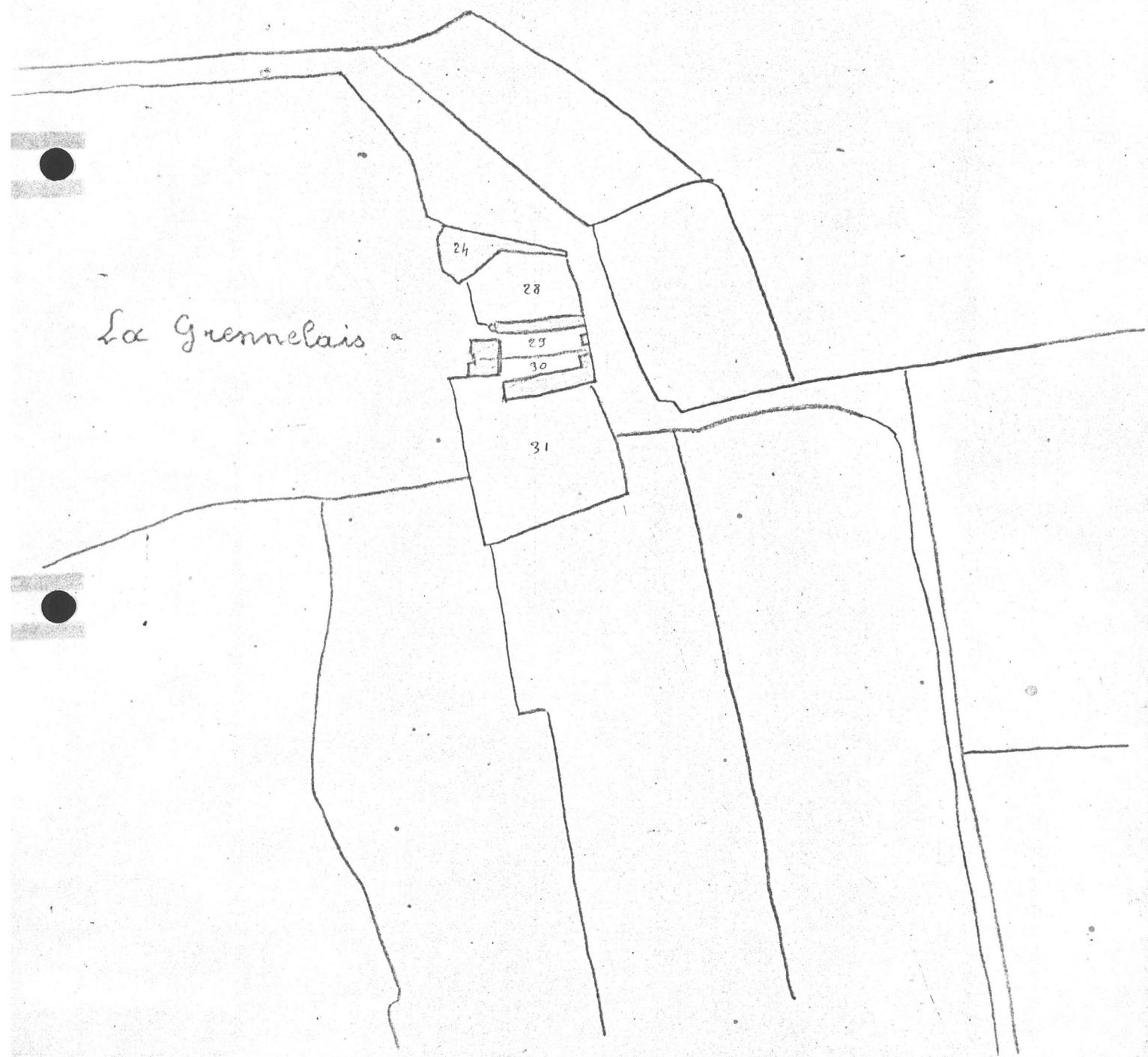
24

28

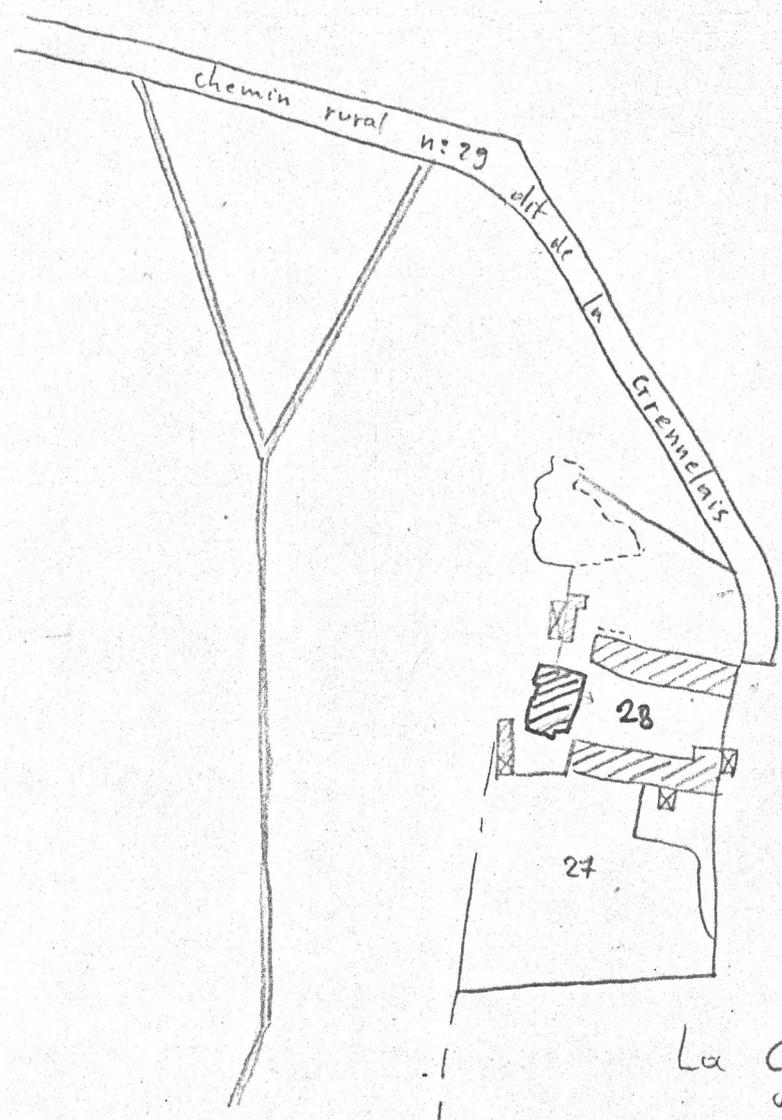
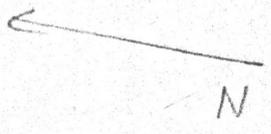
29

30

31



35 - Bain de Bretagne



La Grennelais

Section XD
1971
1/2000

I - HISTORIQUE

- 1 - EDIFICE ANTERIEUR . / .
- 2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .
- 3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE . / .

A - Origine ancienne de la Grennelais.

La Grennelais est l'une des plus anciennes terres nobles de Bain comme le prouve la généalogie de la famille de ce nom fournie lors de la réformation de la noblesse (1). Un "Jehan de la Grasnelaye" vivait en 1220 et son petit-fils Vincent vivait en 1297 (2). En 1442 l'hostel de la Grasnelaye est cité parmi les maisons nobles de Bain (3). Puis, un Pierre de la Grasnelais épouse Perrine de Serre de la Joussardaye en Fougerai au XVI^{ème} siècle et son fils prend le nom de Gresnelais de la Joussardaye. Ils ne résident plus à Bain mais à Fougerai (4).

En 1641 La Grasnelaye appartient à Guy Aulnette qui possède aussi la Bornière et Boismeleuc en Bain (5).

La Grasnelaye possède alors une chapelle comme en témoigne la rente constituée en trois étapes, 1641, 1645, et 1658 par Guy Aulnette et sa femme "pour dotter leur chapelle de leur maison de la Grasnelaye de trois messes par semaine" (6)

En 1691, elle est achetée par maître Saulbois, huis-sier au parlement par acquêt judiciaire et le contrat de vente nous permet de connaître la maison à ce moment (7)

(1) B.M. Rennes, Ms 193. Mémoires généalogiques des familles de la noblesse de Bretagne.

(2) KERVILER (R.) Répertoire de bio-bibliographie bretonne.

(3) B.M. Rennes, Ms 192, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne, t I f° 10.

(4) GUILLOTIN de CORSON, statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon. Fougeray, p. 194.

(5) A.D. 35, 2 E 846 Transaction entre Guy Aulnette et Julien Legault.

(6) Id. G 490^A Constitution d'une rente par Guy Aulnette pour doter la chapelle de la Grasnelaye.

(7) Id. 2 E 846 Contrat de vente judiciaire. Cf Annexe.

B - La Grennelais en 1691

L'ensemble des bâtiments est alors important : la maison elle-même a un plan assez fréquent : elle est avisagée au midi et comprend salle et chambre basse en bas, chambres hautes au-dessus; de plus en arrière, il y a deux bas-côtés dans lesquels sont un cellier et une cuisine avec chambres au-dessus; entre les deux bas-côtés un "pavillon" contenant un escalier de bois à volée.

Les bâtiments de service sont nombreux et disposés le long des côtés oriental et occidental de la cour : écurie, étables, grange, cellier et pressoir à l'Ouest, à l'Est boulangerie puis logis et étable de la métairie. La cour est fermée par des murailles avec un portail.

C - La Grennelais au XVIII^e siècle.

La famille Saubois utilisa le nom de cette très ancienne terre et se fit appeler la Grennelais Saubois (1) ou Saubois, S.^r de la Grennelais (2). Elle voulut même mettre un banc dans l'église de Bain en 1747 mais dut le retirer par décision du Siège en 1748 (3). Il semble toutefois qu'elle résida plutôt à la Bornière acquise en même temps que la Grennelais.

A la mort de Michel Saubois en 1775, la Grennelais passe par alliance aux Blérye, propriétaire du Pont-Neuf en Pléchâtel (4); Louis-François Blérye meurt à la Bornière en 1790 (5). La Grennelais n'est donc plus qu'une métairie.

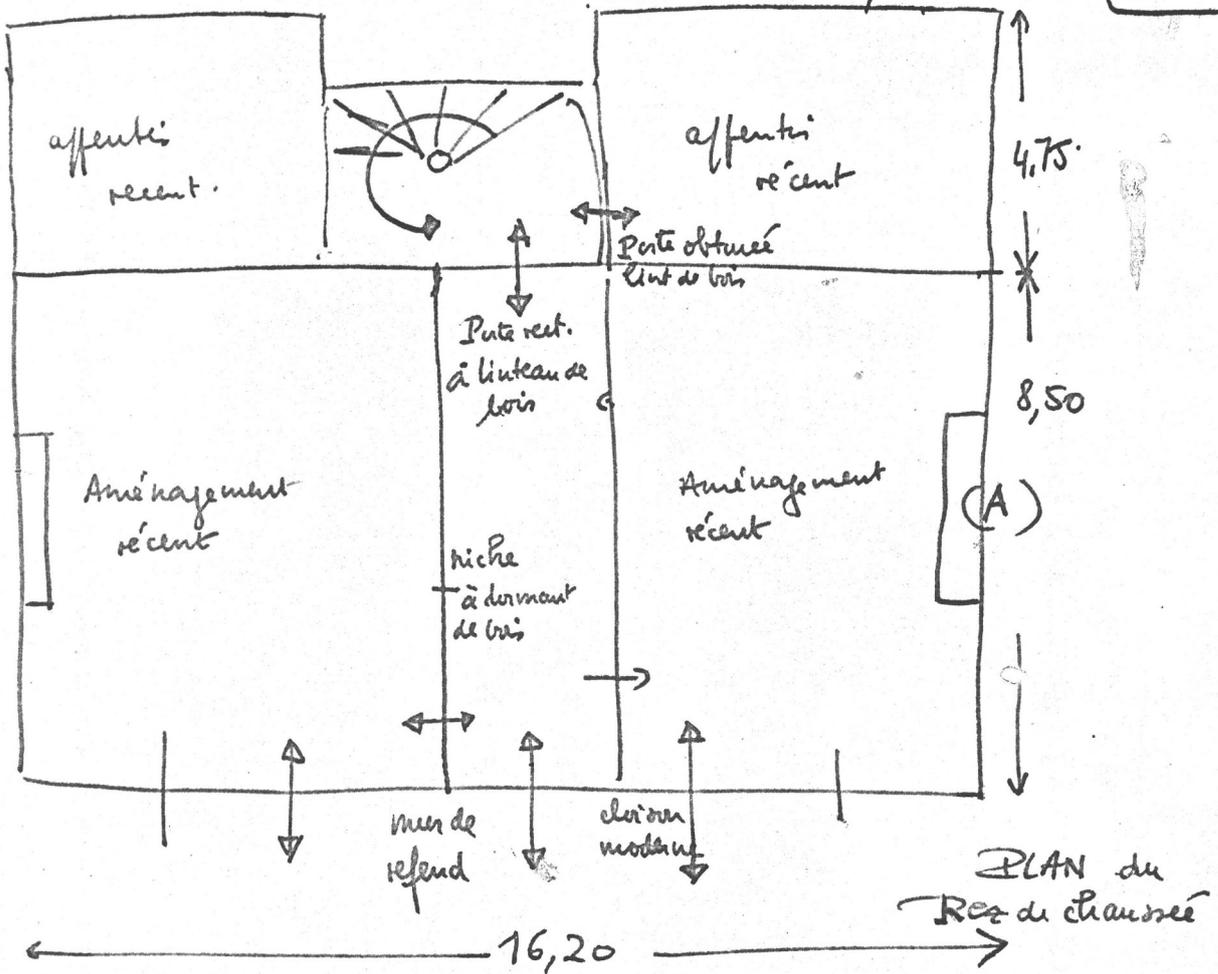
(1) A.D. 35, 2 E 846 Requête à messieurs du Siège Présidial de faire enlever le banc mis dans l'église de Bain.- 1747

(2) Registres paroissiaux de Bain, p. 50.

(3) A.D. 35, 2 E 846. Plusieurs papiers concernant le procès. Décision du Siège. 12 janvier 1748.

(4) Registres paroissiaux de Bain, p. 7.

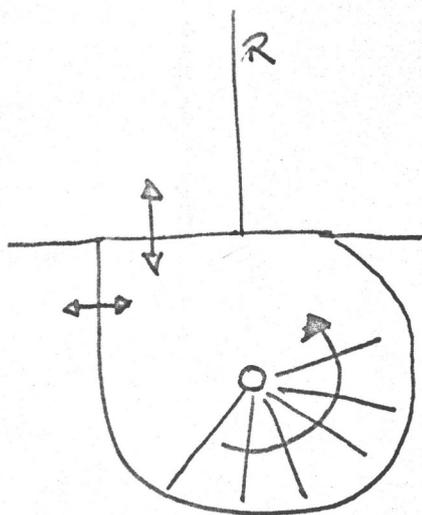
(5) Cf dossier d'Inventaire de la Bornière.

no-dossier
n°3

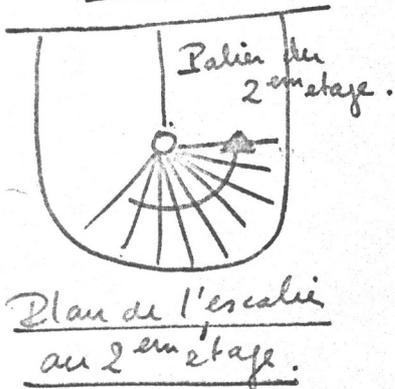
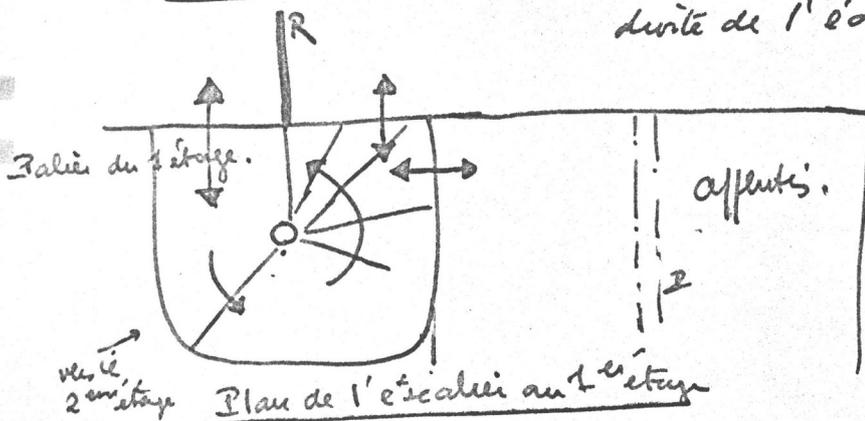
Les ouvertures de la face antérieure ont tous des linteaux de bois, les 2 fenêtres ont un appui de schiste ardennais
 A l'étage les ouvertures ont été transformées.

(A): cheminée appentie, à manteau mono lithe de schiste
 corniche saillante
 Piedroits non saillants
 console en quart de rond, en schiste
 foyer transformé.

dimensions: L: 2,35 m
 H: 1,55 m
 P ext: 0,55 m
 P int: 0,29 m



PLAN de l'escalier au Rdc.



Escalier circulaire, en vis, tournant à gauche, potelet circulaire de bois axial; marches de la volée en bois (L: 1,40m) escalier à 2 demi-révolutions séparés par des paliers.

Toiture surbaissée, la 2^{em} révolution (du 1^{er} au 2^{em} étage) est actuellement inutile, l'axe au premier se fait en escalier de bois, récent dans la partie droite de l'édifice;

Sur le palier du 1^{er} étage la porte d'axe à la pièce droite est en bois rectangulaire, à linteau de bois. Avant ce palier une porte ouvre sur l'appentis (porte rectangulaire à linteau de bois), une autre ouvre sur la partie gauche de l'habitation (porte rectangulaire, à linteau de bois obtus).

L'appentis est actuellement sous comble, la toiture ayant été surbaissée.

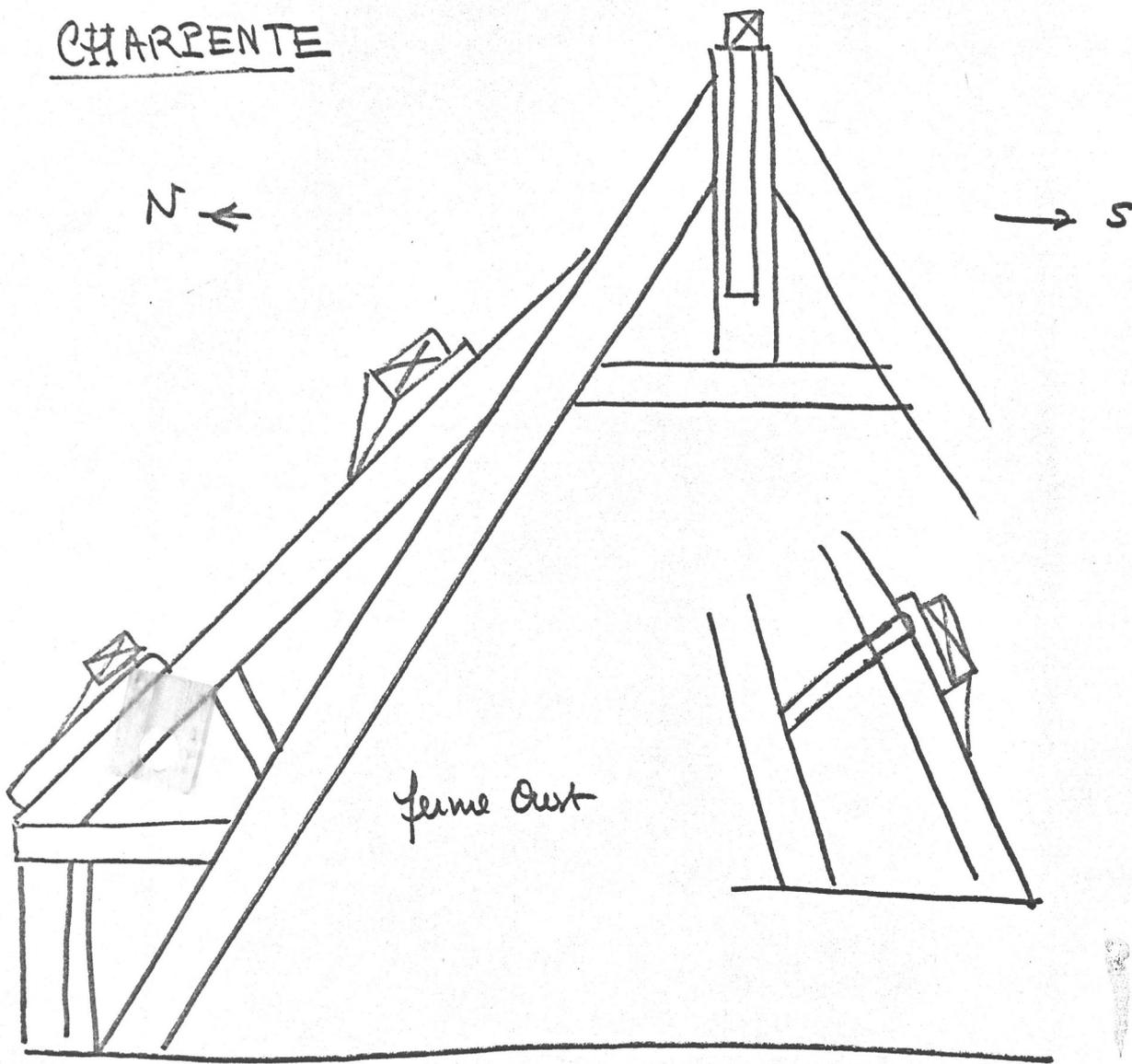
A NOTER : une pierre isolée, ou une pelouse : bloc de grès rose portant une inscription gravée :

M 16 32

MAIYRIMCO

ou VI

CHARPENTE



charpente

à 4 fermes

